

COMMANDEMENT DE LA DOCTRINE ET DE L'ENSEIGNEMENT
MILITAIRE SUPÉRIEUR DE L'ARMÉE DE TERRE



OBJECTIF DOCTRINE

DÉCEMBRE 1999

SOMMAIRE

Editorial1

DOCTRINE

Concept et doctrine : des notions et des termes à bien comprendre

GAL DE GIULI3

De la pensée à l'action (1ère partie)

Professeur MARTEL6

Vers une doctrine des forces terrestre pour la communication en opération

LCL WINCKLER11

La maîtrise de l'information : point de vue de l'Armée de terre allemande

MAJ ZAHND20

Opération Trident Humanitaire/Allied Harbour, avril-août 1999

COL COLLOT D'ESCURY26

SIMULATION

Typologie succincte des simulations

LCL DELAMARRE34

ENSEIGNEMENT

Le brevet technique d'Etudes militaires générales

LCL CREMADES41

LIBRES REFLEXIONS

Valeur et armée

CCD CHEVALIER44

ÉDITORIAL

Faciliter l'action par la réflexion est une des finalités premières de la démarche doctrinale. "L'inspiration est la solution spontanée d'un problème longuement médité" disait Napoléon.

Faisant suite à la série d'articles du Colonel BERNEDE qui abordait les relations doctrine/tactique et doctrine/stratégie sous l'angle historique, l'article du professeur MARTEL éclaire d'une manière très pédagogique les interactions génériques entre doctrine et stratégie. Ces contributions permettent de préciser les notions fondamentales qui fondent et caractérisent l'action militaire : les notions de concept, de doctrine, d'art et de style ; l'ensemble pouvant ainsi constituer la trace géné-

tique d'une armée, en particulier de forces terrestres.

Cette livraison aborde aussi une fonction opérationnelle que l'on peut de moins en moins qualifier d'émergente : la communication opérationnelle. Les articles qui traitent de ce domaine montrent combien l'efficacité des forces terrestres sur un théâtre passe par une bonne prise en compte de celle-ci. Elle constitue une des composantes de l'aptitude globale et permanente des forces terrestres à maîtriser l'information. Ce vocable volontairement simplificateur devient dès lors ambigu pour tout observateur externe pressé, appartenant notamment aux médias. Aussi, il ne signifie pas que les forces en opérations veu-

lent imposer et dicter la nature et la forme de toute communication opérationnelle. Il recouvre, en réalité, l'aptitude à intégrer trois nouvelles capacités déterminantes pour l'efficacité de l'engagement des forces que sont :

- la capacité de mieux maîtriser pour nous-mêmes, tout en le perturbant pour l'adversaire, le contenu et les flux d'information opérationnelle de toute nature nécessaires au déroulement des processus décisionnels,
- la capacité de maîtriser les outils techniques, le plus souvent liés à la télématique, nécessaires à cette première capacité, tout en réduisant voire en annihilant les performances des systèmes équivalents adverses,

- la capacité à légitimer et à donner du sens aux interventions en fournissant des éléments expliquant et justifiant les actions entreprises, auprès de la force elle-même, de son environnement immédiat, et des autres acteurs nationaux et internationaux concernés.

Cette notion très englobante est ainsi malaisée à caractériser de manière simple, ramassée et explicite. Il conviendra dans les mois et années à venir de revenir sur son appellation de manière à ne pas prêter le flanc à une mauvaise interprétation de ce qu'elle signifie.

Il a paru ainsi intéressant de prolonger l'analyse de ce dossier aussi sensible qu'important en présentant le point de vue d'un officier allemand de la 112^{ème} promotion du CSEM.

La Rédaction

CONCEPT ET DOCTRINE : DES NOTIONS ET DES TERMES À BIEN COMPRENDRE

*PAR LE GÉNÉRAL DE GIULI
ADJOINT DOCTRINE*



**CONCEPT ET DOCTRINE :
DEUX NOTIONS À NE PAS
CONFONDRE, OU DE LA
REFLEXION À L ACTION...
UN PROCESSUS
COMPLEXE À METTRE
EN OEUVRE**

"Penser est facile, agir est difficile, agir suivant sa pensée est ce qu'il y a de plus difficile", disait GOETHE.

Trois étapes itératives permettent de passer de la réflexion à l'action :

- La connaissance et la compréhension des phénomènes dans leurs dimensions statique et dynamique, leur évolution au travers de l'étude des concepts (formuler une théorie ou trivialement se faire une idée) ;

- La transposition de cette appréhension intellectuelle en directives d'action concrète et actuelle. Cette transposition est obtenue par l'analyse et la confrontation des idées ou de la théorie avec les objectifs, les modalités et les possibilités matérielles du moment puis avec les faits et l'observation d'expérience.

C'est notamment le but recherché au travers de l'élaboration d'une doctrine qui représente un choix politique parmi un ensemble de solutions souhaitables puis possibles ;

- L'application de ces directives (de cette doctrine) après qu'elles eussent été approuvées, diffusées, voire enseignées (cas de la doctrine). Ces directives permanentes sont appliquées selon des instruments médians indispensables que constituent les méthodes (stratégie ou tactique selon le cas).

**CONCEPT ET DOCTRINE :
DEUX NOTIONS
COMPLEMENTAIRES**

Ces trois étapes sont successives mais elles présentent aussi une continuité et des itérations permanentes.

A un moment où tout naturellement l'Armée de terre s'interroge sur son avenir et souhaite poursuivre son adaptation à la nouvelle donne géostratégique, se pose avec une acuité particulière la question de la nature, de la place et du rôle que doivent jouer les études conceptuelles et doctrinales en vue de leur enseignement et de leur application.

Elles donnent lieu, en particulier, à un double processus d'adaptation et d'intégration parallèle :

- Un processus d'adaptation et d'intégration permettant de faire évoluer et remettre en cause la doctrine malgré sa propension naturelle à s'isoler et à se durcir,
- Un processus d'adaptation permettant de passer de la doctrine à la réalisation et à la conduite de l'action en fonction des données de circonstance du moment incluant notamment la **personnalité du chef** ¹ et les caractéristiques propres aux moyens humains : le **style** ²

Ces trois étapes ne sont pas contestées ³ mais l'histoire même récente abonde de constats où la nécessaire cohérence de leur enchaînement logique et des nécessaires itérations qu'il présupposait n'a en rien été respectée.

Entre les deux guerres, le concept de la guerre totale et de la nécessité d'une globalité stratégique (diplomatique, militaire, économique) sont bien appréhendés, mais ils restent figés sous la domina-

tion d'une doctrine qui prône, compte tenu de notre potentiel industriel et de notre situation démographique, la nécessité de protéger la mobilisation humaine et économique et d'en préserver le précieux capital à l'abri d'une fortification permanente, et qui croit, en vertu des enseignements de la grande guerre, à la primauté du front continu, et à la seule possibilité d'emporter la décision par un modelage du champ de bataille et la création d'un barrage de feu. En l'absence ⁴ de réflexion conceptuelle dynamique et prospective et d'éclairage sur l'évolution des grands choix politiques, notamment le développement d'une stratégie diplomatique d'enveloppement de l'Allemagne par l'Europe centrale, cette doctrine n'évolue pas et développe ⁵, tardivement, à la marge et en juxtaposition de ce point de vue officiel, des moyens de manoeuvre à partir de grandes unités puissantes et mobiles. Dernière incohérence enfin, cette doctrine ⁶ n'est pas appliquée puisque à l'heure de l'engagement, la manoeuvre retenue est une manoeuvre dynamique qui fait sortir les forces du terrain préparé et machiné que conformément à la doctrine elles ont réalisé. Cette référé-

rence historique montre bien que le totalitarisme doctrinal construit et détient d'une certaine façon sa cohérence mais qu'il ne peut **de lui-même** provoquer et intégrer les nécessaires et inéluctables "aggiornamento". Il a besoin de "stimuli" extérieurs.

Plus près de nous, la réflexion conceptuelle relative aux nouvelles formes d'emploi des forces dans le cadre des opérations en faveur de la paix a été menée de manière tâtonnante et le plus souvent en externe aux armées. Elle a été conduite en prise directe avec son exécution sur le terrain sans l'intermédiaire d'une doctrine. On a pu constater le coût et les conséquences parfois dramatiques d'une telle carence.

La dissociation de la réflexion conceptuelle et de ses applications doctrinales doit permettre :

- de favoriser une appréhension globale et finaliser dans ses buts et la mise en perspective dans le temps des fondements doctrinaux nécessaires à leur évolution,

- d'éviter une fossilisation de la réflexion stratégique, où le réflexe dogmatique qui menace toute doctrine ne possédant aucun miroir conceptuel reste seule juge de sa pertinence et de sa performance,
- de préserver la stabilité de la doctrine

et ses conditions d'évolution en la mettant à l'abri des évolutions de son environnement et des tâtonnements voire des erreurs liées à toutes les nécessités d'adaptation qui s'imposeraient à elle et qu'elle devrait piloter de manière empirique si elle détenait en totale et unique propriété la responsabilité de la ré-

flexion opérationnelle. D'une certaine façon, la réflexion théorique et conceptuelle peut constituer un laboratoire.

Cette distinction représente ainsi la **garantie de posséder un outil de réflexion conceptuel et doctrinal vi-vant.**

Notes

1. C'est à ce stade que l'on peut parler d'art ou conjonction d'un projet et de son auteur unique, lui donnant vie au travers de sa science ou de sa technique et de sa sensibilité. L'art de la guerre, expression du génie tactique ou stratégique du chef.
2. Par ce terme on désigne "un ensemble de pratiques et de comportements, explicites ou implicites, particuliers à une communauté, et que l'on retrouve de manière régulière dans la solution de problèmes donnés". Le "style" joue ici le rôle d'un acte réflexe, alors que la doctrine apparaît comme une construction plus consciente. Ce qui caractérise alors tout art militaire, c'est la combinaison entre ces deux niveaux, le "style" et la doctrine, le réflexe et la décision consciente.
3. Encore que, pour les hommes d'action, la notion de concept puisse être considérée comme un exercice intellectuel vain, et superflu et l'absence de doctrine ne constitue pas un frein rédhibitoire à l'action.
4. Notamment par l'absence d'une structure de réflexion clairement identifiée et officiellement habilitée à enrichir la pensée militaire par des études conceptuelles.
5. En fait, ce développement parallèle traduit aussi le fait que faute d'une réflexion globale, la doctrine officielle ne traduit pas un choix rationnel et cohérent mais un non choix entre deux voies parallèles. Ultérieurement l'hagiographie officielle tentera bien de faire passer cela comme la complémentarité de moyens.
6. Qui présente en toute rigueur une certaine logique, sa manifestation concrète repose sur la construction de la ligne Maginot et le développement d'une artillerie nombreuse, puissante et diversifiée. La ligne Maginot remplit bien sa première mission qui est de couvrir la mobilisation. En effet, cette opération délicate s'effectuera dans de bien meilleures conditions que celle de 1938 qui en était en quelque sorte la répétition générale. L'artillerie quant à elle n'aura pas l'occasion de remplir sa mission.

DE LA PENSÉE À L'ACTION

(1^{ère} PARTIE)

PAR M. ANDRÉ MARTEL

PROFESSEUR ÉMÉRITE À L'IEP D'AIX-EN-PROVENCE

(Cet article reprend les propos tenus par le professeur MARTEL lors d'une communication prononcée à l'occasion de la séance inaugurale de la rentrée de la 112^{ème} promotion du CSEM, le 8 février 1999).

Contrairement à ce que pourrait laisser croire son titre, la communication que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui n'a aucune prétention philosophique. Afin d'éviter toute équivoque, elle aurait d'ailleurs dû s'intituler : "De la pensée militaire à l'engagement des forces armées : élaboration et interactions". Ainsi auraient été annoncées les deux parties que je me propose de traiter :

- l'élaboration et le cheminement d'une doctrine militaire,
- la doctrine à l'épreuve des faits et de la technique.

La démarche s'inspire directement de celle de Foch affirmant d'une part que le chef militaire se prépare à l'action en son temps et pour son pays et, d'autre part, que cette nécessaire et préalable mise en situation permet d'affecter de coefficients variables des "principes" permanents, en quelque sorte intemporels et universels.

Ce qui donne la possibilité d'appliquer et d'évaluer la méthode non seulement au regard des guerres passées mais aussi des conditions actuelles et futures d'emploi des forces armées qui restent

l'outil du pouvoir et le symbole comme le garant de la souveraineté à quelque niveau qu'elle se situe : national encore, éventuellement fédéral ou confédéral...

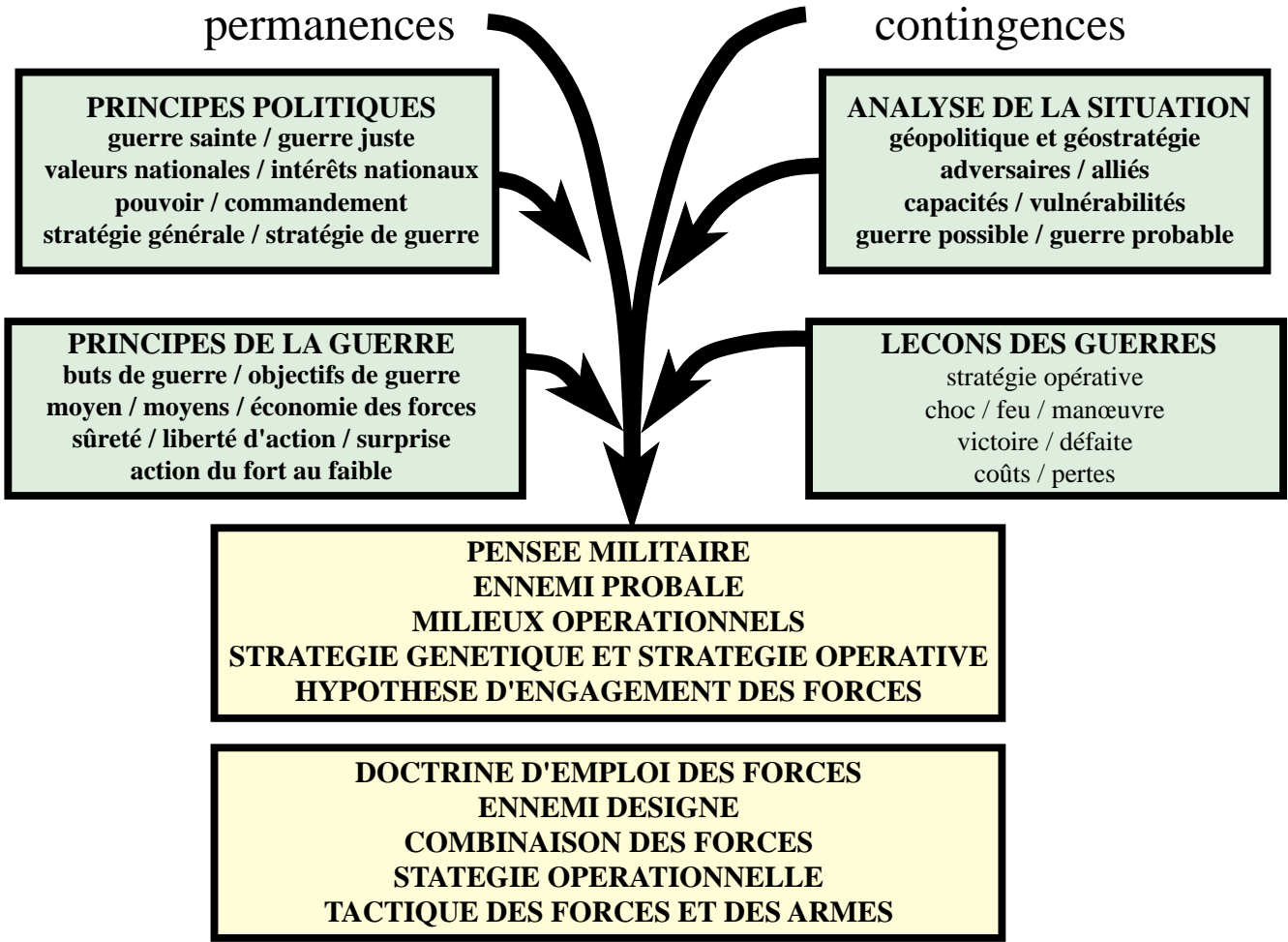
ÉLABORATION ET CHEMINEMENT

L'existence même de forces armées "réglées", ayant pour fonction d'exercer la violence légitime (dissuasive ou effective) dont se prévaut tout État souverain, n'appelle pas seulement une préparation morale, physique et matérielle.

Elle suppose aussi une démarche intellectuelle qui porte, avant même l'établissement d'hypothèses ou de scénarios d'intervention, voire des plans de "guerre", sur la manière d'organiser les combattants en formations adaptées aux diverses exigences des affrontements éventuels, quelle que soit leur nature, et de combiner a priori leurs capacités dans une "doctrine" d'emploi des forces. Pour chaque arme d'abord, puis au niveau interarmes dans chaque armée, avec enfin un aboutissement interarmées.

Les dynamiques combinatoires que sont les forces armées constituent des systèmes au service des États qui les utilisent pour la défense des intérêts nationaux, concurremment avec d'autres synergies (économiques, idéologiques, culturelles...); ce qui est le propre d'une "stratégie générale" de pouvoir.

PENSÉE et DOCTRINE



Celle-ci devient "stratégie de guerre", lorsque les outils de la violence, jusque-là tenus en réserve comme moyens de pression ou de dissuasion, deviennent pour ce même pouvoir les moyens coercitifs de réalisation de "buts de guerre" par une "stratégie opérationnelle" permettant l'acquisition simultanée ou successive "d'objectifs militaires" dont la résultante (et non la somme) donne la victoire.

De ce constat découle la prise en compte de facteurs de natures diverses relevant du permanent ou du contingent aussi bien dans le domaine de la politique que dans celui de la guerre. On doit donc lire le schéma ci-dessus selon l'enchaînement dicté par la primauté de l'ordre politique sur l'ordre militaire.

Toute pensée militaire s'inscrit ainsi prioritairement dans une pensée politique qui justifie l'emploi des forces et dicte les buts qu'elle se propose d'atteindre : guerre sainte, défense du "sol sacré de la patrie", sauvegarde des intérêts nationaux, droits de l'homme, devoir d'ingérence...

De ce système de valeurs découlent également les rapports entre gouvernement et commandement et donc, comme on l'a dit, la subordination des objectifs militaires aux buts de guerre (entendus désormais comme les résultats attendus de toute manipulation, gesticulation ou engagement effectif des forces).

Ces données premières appellent en corollaire une analyse de la situation associant géopolitique et géostratégie. En d'autres termes, la perception des menaces pesant sur les valeurs et les intérêts à défendre et l'identification de leurs agents complémentaires : les adversaires et les alliés possibles, probables, désignés ainsi que l'éventualité et la proximité des risques d'affrontements. La leçon de la guerre s'identifie à des principes "invariables". Les enseignements résultent des conflits précédents, nationaux ou étrangers, et des conclusions tirées de l'évolution en cours des sciences et des techniques (l'impact des "découvertes").

L'une ramène aux principes d'élaboration de toute intention à partir du bi-

nôme milieu/moyens : sûreté garantissant la liberté d'action et donc la surprise, économie ou manipulation des forces en vue de frapper du fort au faible ; exploitation pour désagréger les forces adverses et les empêcher de poursuivre la lutte et, par là, obliger l'ennemi à traiter ou mieux à capituler.

**DE LA PENSEE A L'ACTION
LE CHEMINEMENT**

<u>DEMARCHES</u>	<u>ETAPES</u>	<u>EXIGENCES</u>
Conception Elaboration Formulation	RECHERCHE PENSEE MILITAIRE DOCTRINE REGLEMENTS DIRECTIVE D'EMPLOI INSTRUCTIONS	Pertinence Cohérence Rigueur
	DIDACTIQUE	
Formation	ENSEIGNEMENT ← <small>(cours supérieur d'état-major)</small> INSTRUCTION ← <small>(technique, tactique)</small> ENTRAINEMENT ← <small>(exercice, manœuvres)</small>	Méthode Clarté Réalisme
Epreuve	ACTION Mise en œuvre <small>(opérations, batailles)</small>	Maîtrise

De la prise en compte de ces quatre groupes de données résulte une pensée militaire globale ordonnée en fonction d'un affrontement accepté, avec un ou des ennemis probables qu'il faudra vaincre avec ou sans le concours d'alliés par l'engagement d'un système de forces armées sur des théâtres retenus selon des plans établis pour emporter des objectifs fixés en fonction des buts recherchés. Un calcul du rapport enjeux/risques, prenant en compte l'équilibre des forces en présence.

En quoi cette pensée diffère-t-elle d'une doctrine ? Où passe la limite entre les deux ? On peut admettre, par convention, que la pensée reste encore plurielle et ouverte dans le champ de la réflexion stratégique. En revanche la doctrine, qui par définition doit être enseignée et appliquée, ne peut être que singulière à partir d'une des hypothèses retenues et des moyens techniques sélectionnés désignés.

Pour autant, et l'on y reviendra dans la deuxième partie, elle doit éviter toute raideur dogmatique et rester susceptible d'adaptation, voire de révision. De ma-

nière avouée ou non, elle suppose un ennemi désigné.

Le cheminement, en fait la transmission et l'acquisition (ou mieux l'assimilation) de la doctrine d'emploi des forces dès lors qu'elle est adoptée par le commandement se fait par étapes. On peut en distinguer trois principales qui traduisent des démarches spécifiques et répondent ou devraient répondre à des exigences propres : la recherche, la didactique, l'action.

La recherche se décompose elle-même en trois phases : conception, élaboration, formulation. La conception d'une pensée militaire obéit au principe de pertinence ; c'est-à-dire qu'elle doit interpréter et exprimer des buts ou des enjeux correspondant à une situation vraie et aux moyens existants ou possibles.

L'élaboration de la doctrine, qui revient à organiser un système et à moduler son emploi selon sa finalité (le combat), requiert de la cohérence, non seulement avec la pensée dont elle procède, mais aussi entre les éléments qui la composent.

La formulation enfin, qu'elle se traduise par des règlements, des directives ou des instructions d'emploi, appelle la plus grande rigueur afin d'éviter toute confusion dans l'interprétation pratique de la formation reçue.

Vient ensuite la didactique, qui a pour objet de former des exécutants à trois niveaux différents. L'enseignement supérieur destiné aux commandants opérationnels et aux officiers chargés de traduire en ordre leur intention veut de la méthode.

L'instruction, technique et tactique, vise des exécutants qui attendent qu'elle soit donnée clairement. L'entraînement, des exercices du groupe de fusiliers-voltigeurs aux manoeuvres interarmées, doit avant tout être réaliste ; surtout éviter de subordonner les faits à la doctrine. Pour celui qui le conçoit, le dirige, l'arbitre, l'évalue, l'entraînement est occasion de modestie.

Reste la troisième étape : l'action, qui sous-entend la maîtrise du système à tous les échelons de commandement. On ne saurait l'oublier ni la minimiser car elle constitue la finalité, la raison

d'être de ce cheminement, même si elle reste une possibilité et non une certitude.

Elle se différencie aussi des deux autres en ce sens qu'elle implique l'usage accepté des armes. Que serait la dissuasion sans la détermination du dissuadeur et la peur (même dans l'incertitude) du dissuadé ? De nos jours, l'observation et l'interposition relèvent ou non de l'action militaire, selon que la sanction des armes est ou n'est pas refusée a priori : ce qui n'implique pas, pour autant, l'automatisme du feu.

Pour ces deux schémas, le choix des mots peut paraître arbitraire et il l'est. L'important, par-delà un vocabulaire accepté par convention, est de tester une méthode de raisonnement et de la soumettre à la double critique de la pertinence et de la cohérence.

(La seconde partie de cet article sera publiée dans le prochain numéro d'Objectif Doctrine).

VERS UNE DOCTRINE DES FORCES TERRESTRES POUR LA COMMUNICATION EN OPÉRATION

*PAR LE LIEUTENANT-COLONEL WINCKLER
RÉDACTEUR AU BUREAU COMMUNICATION
OPÉRATIONNELLE DU CREDAT*



La part de l'information dans le succès des opérations est considérable. Elle constitue un multiplicateur des effets produits par les forces et contribue à façonner un contexte favorable à la réalisation du but recherché. C'est la raison pour laquelle, une de ses composantes, la communication en opération a été érigée en fonction opérationnelle à l'instar du renseignement, de la logistique, etc. Toute fonction opérationnelle doit, pour être mise en oeuvre, reposer sur une doctrine d'emploi.

A cet effet le bureau information opérationnelle et ACM du CREDAT anime depuis plusieurs mois un groupe de travail (constitué par des représentants de l'EMT/BPO, CRH, du SIRPA/T, du CFAT et du CFLT) dont l'objectif est de rédiger un mémento de la communication en opération. Les premiers résultats de cette étude font l'objet de cet article.

LA FONCTION COMMUNICATION CONDITIONNE LE SUCCÈS DES OPÉRATIONS

Quelle que soit l'hypothèse d'emploi ou le mode opératoire de l'opération au cours de laquelle une force ter-

restre est engagée - coercition ou maîtrise de la violence -, la médiatisation à laquelle elle sera soumise conditionnera le succès de sa mission. A l'heure du reportage instantané, en direct, radiodiffusé ou télévisé, la force doit s'attendre à répondre sur le terrain aux questions concernant son action. Plus encore elle doit tenir compte de l'effet produit par son image, à la fois sur son environnement local et sur l'opinion publique en général. Le mémento de doctrine des forces terrestres pour la communication en opération a pour objet la mise en oeuvre de cette fonction opérationnelle lors d'opérations en dehors du territoire national.

Quelques conditions préalables

A l'écoute de la presse locale et internationale, et disposant de relations étroites avec les relais d'opinion des collectivités locales et des organismes multinationaux présents, le réseau des officiers de la fonction communication en opération (COMOPS) participe à la maîtrise de l'information et au maintien de la liberté d'action du commandement dans sa zone d'engagement.

La communication en opération a pour but de transmettre des informations justes, adaptées et utiles, susceptibles d'expliquer et de légitimer les actions de la force :

⇒ *justes*, elles doivent pouvoir être vérifiées. La diffusion d'une information fautive enlève toute crédibilité à la force et, pire, détruit la confiance qui peut lui être faite,

⇒ *adaptées*, elles restent dans le domaine de compétence de l'autorité qui les émet. Il faut savoir renvoyer une question, surtout lorsqu'elle est politique, vers l'autorité susceptible d'y ré-

pondre (en particulier lorsque l'on n'a pas soi-même la réponse),

⇒ *utiles*, elles doivent venir à temps. Des délais de réponse trop grands favorisent la diffusion par d'autres sources de rumeurs voire de fausses nouvelles.

La seule limite qui existe à la diffusion d'informations sur l'organisation et le fonctionnement d'une force est la préservation de la vie de ses membres et de l'efficacité des opérations.

Particulièrement développée au cours des récents engagements, la fonction communication agit en relation étroite avec les autres fonctions d'environnement que sont les Actions Civilo-Militaires (ACM) et les opérations d'information (OPSINFO), dont cependant elle se distingue. Avec les ACM elle s'intègre à l'effort conjoint des organismes multinationaux présents sur le terrain pour rétablir l'équilibre social, économique et politique local et parvenir à des solutions aux conflits autres que militaires.

En situation médiatique défavorable

ou dangereuse, la fonction communication peut agir en coordination avec les opérations dans le cadre de campagnes d'information visant à contrer la propagande et la désinformation.

Mission de la fonction communication en opération

La mission de la fonction communication vise à assurer au commandement l'adhésion, le soutien ou au moins la compréhension par tous les publics des motivations, finalités et conditions du déroulement des opérations. Elle participe à la préservation de la liberté d'action du commandement.

A chaque niveau, le commandant de la force considérée est le seul responsable de la communication dans sa zone de responsabilité. Il dispose d'un conseiller communication qui fait partie de son état-major particulier et lui est directement subordonné.

On distingue pour la communication en opération trois sphères complémentaires :

- ⇒ **la communication externe**, vers les opinions publiques. C'est l'ensemble des actions d'informations publiques menées lors de l'opération sur le théâtre ;
- ⇒ **la communication locale**, destinée aux populations des zones d'engagement ;
- ⇒ **la communication interne**, vers les troupes, leurs familles et les bases arrières.

Dans chaque cas et selon les circonstances, il y aura différence de public visé *-la cible-*, d'acteurs responsables de la conception, la conduite et la mise en oeuvre des actions menées, d'objectifs poursuivis et d'éléments de langage *- le message*.

Les responsabilités s'expriment en termes de conception, de conduite, et de mise en oeuvre.

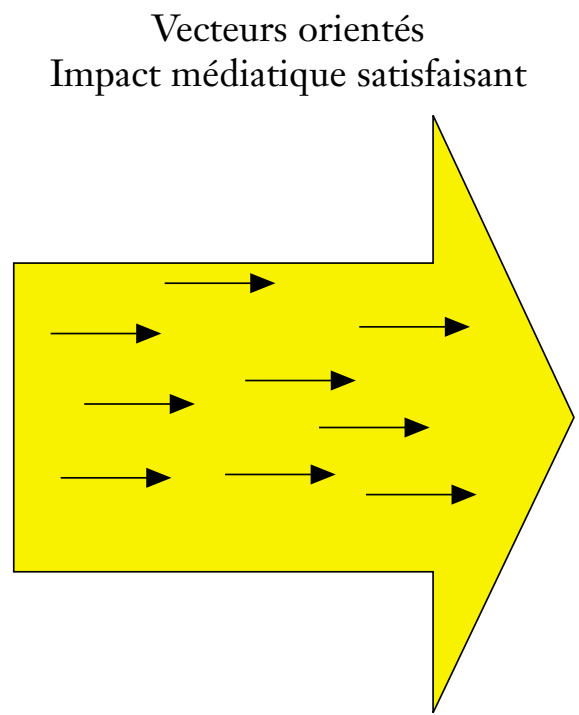
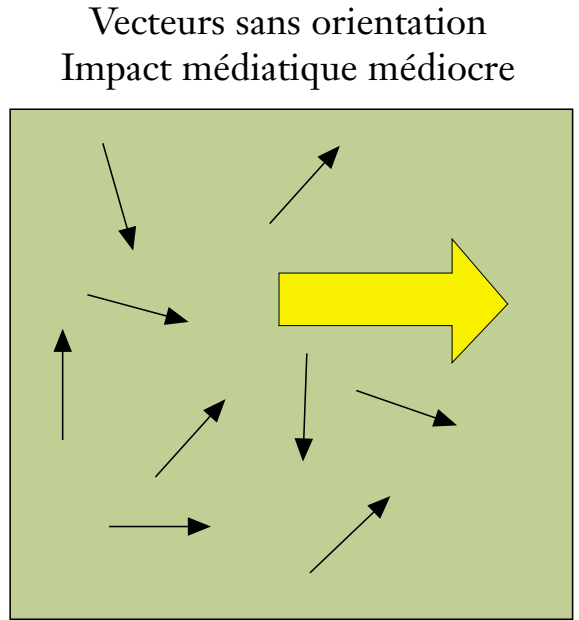
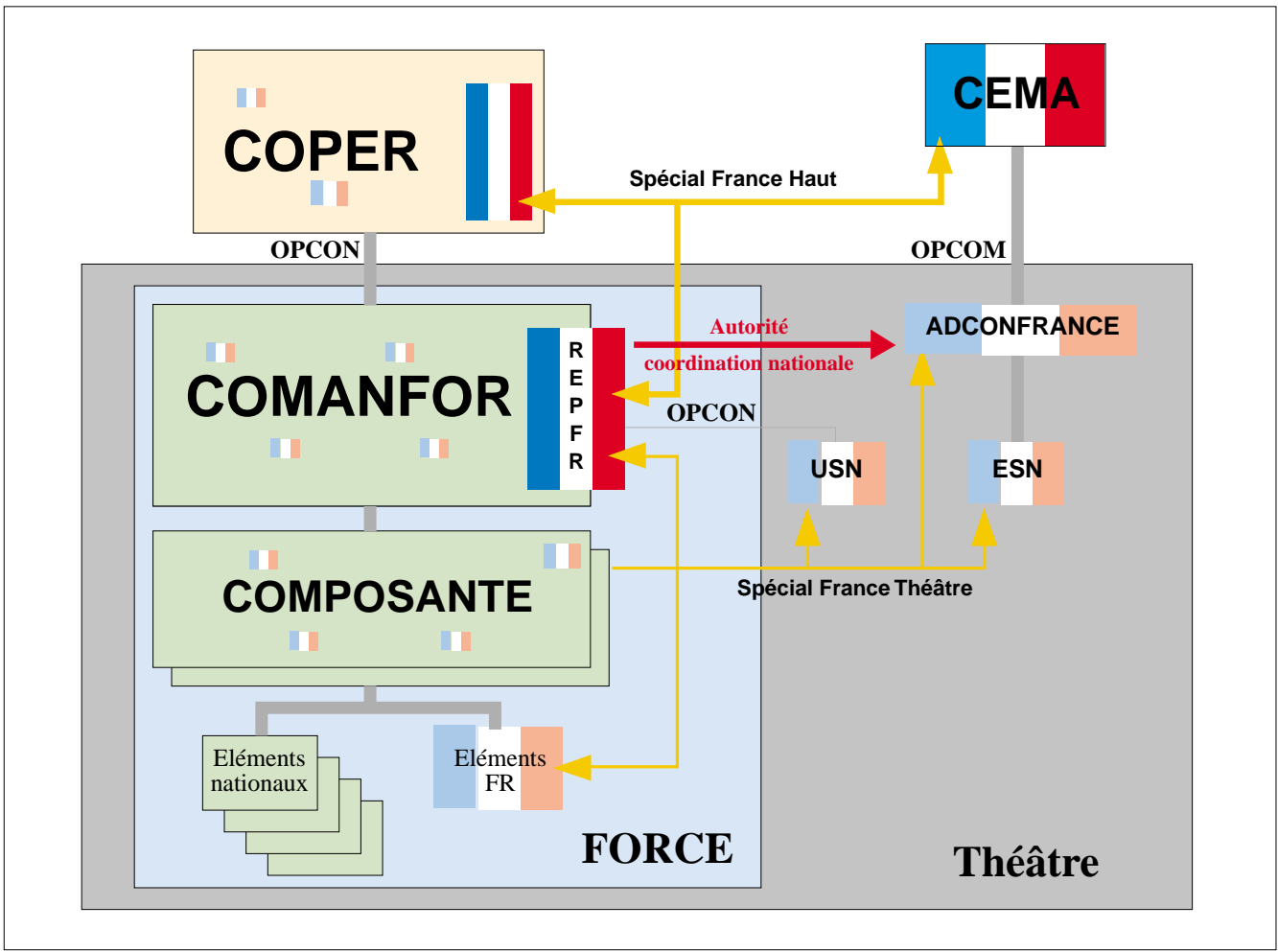
Ces niveaux peuvent être identifiés schématiquement comme suit :

	CONCEPTION	CONDUITE	MISE EN OEUVRE
COMMUNICATION EXTERNE	NIVEAU STRATEGIQUE	NIVEAU STRATEGIQUE	NIVEAU OPERATIF
COMMUNICATION LOCALE	NIVEAU STRATEGIQUE	NIVEAU OPERATIF	NIVEAUX OPERATIF ET TACTIQUE
COMMUNICATION INERNE	NIVEAUX STRATEGIQUE ET OPERATIF	NIVEAU OPERATIF	NIVEAU TACTIQUE

La fonction communication s'exerce à tous les niveaux de la chaîne de commandement

La doctrine interarmées sur le commandement en opération (Instruction Ministérielle 2000) précise les niveaux de responsabilité :

- au niveau stratégique, l'établissement des directives de communication pour le commandement de la force est de la responsabilité du commandant de l'opération (COPER),
- au niveau opératif, le commandant de la force (COMANFOR) est la seule autorité militaire habilitée à s'exprimer au nom du commandement de l'opération (notamment devant les autorités civiles locales, les représentants des ONG ...),
- au niveau du commandant de composante nationale (REPFR), celui-ci doit exécuter les directives du COMANFOR en matière de communication, tout en respectant les éléments de langage nationaux,
- au niveau tactique, enfin, le Commandant de Composante Terre (CCT) conduit les activités de communication conformément aux directives du COMANFOR.



Unité d'action, unité de langage

L'accomplissement de la mission de la force suppose un langage cohérent. La chaîne COMOPS doit y contribuer.

La figure ci-contre représente par une flèche jaune la force résultante des efforts de communication des différents vecteurs de communication.

LA COMMUNICATION EXTERNE...,

vecteur d'influence de la France sur l'échiquier international, dans le cas d'une opération terrestre à l'extérieur du territoire national intéresse en premier chef les forces terrestres.

La conception et la conduite restent du niveau stratégique

La communication des armées s'organise sous l'autorité du Président de la République, du gouvernement et du ministre de la défense. Responsable de l'emploi des forces, le chef d'état-major des armées assure le commandement de l'ensemble des opérations militaires. A ce titre, il lui appartient de traduire les directives du gouvernement en ordres d'application pour les grands commandements opérationnels.

Dans le cadre de ces directives, le chef d'état-major des armées conçoit et conduit la communication de l'ensemble de la chaîne opérationnelle et donne des instructions à la DICOD.

L'information relative à l'emploi des

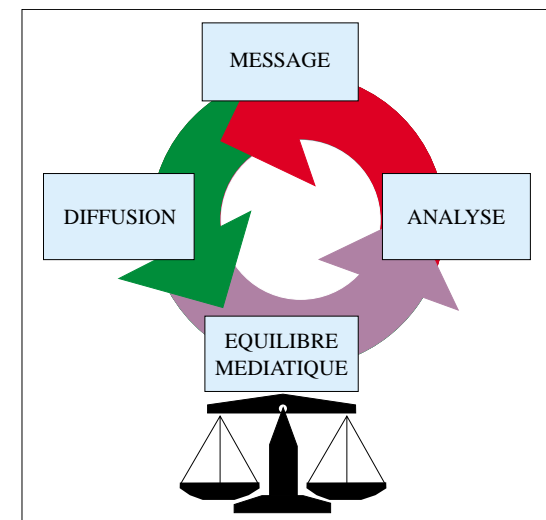
forces est centralisée et conduite selon les directives du ministre de la défense.

Les moyens de mise en oeuvre sont prévus par l'échelon central, au moment de la génération de la force

L'obtention des connaissances du théâtre, nécessaires préalablement au déploiement de la force, seront ainsi du ressort de la direction du renseignement militaire (DRM). L'établissement du plan de communication relèvera de l'état-major interarmées de planification (EMIA). La mise en place des personnels, conseillers de communication et officiers de presse, en règle générale appartenant à un organismes central (DICOD, EMA, SIRPA d'armée) sera prise en charge par l'EMA. Les moyens techniques nécessaires au maintien des contacts avec la métropole, au lien des chaînons de la communication du théâtre entre eux et le fonctionnement des cellules COMOPS sont mis en place par la DICOD. A l'avenir lorsque des moyens semblables auront été mis en place de façon organique dans les grands commandements (CFAT et EMF) ceux-ci pourront alors être employés.

La fonction communication participe au cycle de l'information

Par une veille permanente, mettant en oeuvre aussi bien des moyens extérieurs au théâtre que ceux des services du COPER (OTAN et/ou DICOD) que ceux disponibles sur le théâtre (cellules d'analyse de presse du COMFOR, des forces présentes et des organismes multinationaux) la fonction communication est en mesure d'informer le commandement sur le paysage médiatique. En fonction de la situation, et selon les directives reçues du COPER et de l'EMA, s'établissent les éléments de langage qui feront l'objet de diffusions au public et aux médias.



L'objectif est de maintenir l'équilibre médiatique, c'est-à-dire qu'il y ait équivalence entre les objectifs du commandement et la perception qu'en a le public, notamment à travers les médias.

Or ce n'est pas forcément le cas. La logique médiatique a ses propres règles (nécessité de trouver des «nouvelles» sur des «événements», intérêts commerciaux et concurrence des médias entre eux).

La communication extérieure par la diffusion de messages tend à légitimer l'action de la force. La première légitimité de la force est celle tirée de son mandat international. Il sera donc particulièrement utile de faire ressortir ses aspects multinationaux et son message devra se montrer cohérent. De nombreux signes existent pour rendre cet aspect visible : drapeaux devant les bâtiments PC, participation simultanée des porte-parole des organismes multinationaux aux conférences de presse.

Responsable de la mise en oeuvre de la politique de communication extérieure, le commandement tactique doit

l'intégrer dans son processus décisionnel

Prises en compte suffisamment tôt, la présence de journalistes dans la zone d'opérations et la nécessité de leur communiquer des informations ne doivent pas constituer une gêne mais un avantage. Les directives dans ce domaine seront incluses dans l'annexe "communication" des ordres d'opération et donneront tous les éléments nécessaires à la gestion de la situation.

Ces directives doivent s'inscrire dans une planification dont le principal objet est d'analyser les différentes postures de communication à adopter.



Pour schématiser on peut en dénombrer quatre :

⇒ **la communication passive ou réactive** : on ne diffuse de message ou d'information que lorsque l'on est sollicité de le faire. C'est en quelque sorte le cas «normal» ;

⇒ **la communication semi-active** : l'intérêt de la presse pour l'action de la force a besoin d'être sollicité pour faire passer un message particulier ;

⇒ **la communication active** : la presse porte un intérêt particulier aux activités de la force et il faut y répondre avec tous les moyens (communiqués de presse, point de presse, rendez-vous et visites) ;

⇒ **la communication restreinte** : pour des raisons opérationnelles mettant en cause la vie des soldats ou l'efficacité de la force, la diffusion de l'information est mise sous contrôle.

La communication extérieure, touchant le plus souvent à des aspect politico-militaires, implique donc les échelons centraux responsables des

opérations. La communication locale, quant à elle, se limitant au théâtre d'opération, comporte une plus large part de responsabilité des niveaux opératifs (COMFOR) et tactiques.

LA COMMUNICATION LOCALE APORTE SON SOUTIEN À LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA FORCE

Les moyens de commandement informatisés, le quadrillage opéré par son déploiement sur le terrain donnent à la force un avantage stratégique dont dépend le succès de sa mission. Mais il sera vain si ne s'instaure pas un climat de confiance et de retour à la normalité qui fasse évoluer la situation vers celle souhaitée en finale et qui doit permettre, conformément aux accords fixant son mandat à la force, d'opérer son retrait.

La communication locale doit permettre d'exercer un effet stabilisateur

Quand tout s'est effondré dans un pays, que plus rien ne subsiste des institutions et que la population se retrouve

déracinée, sans ressource ni soutien, déportée et sans abri, une force terrestre déployée sur le terrain devient une ossature qui permet au moins temporairement de ramener l'ordre. Les sentiments à son égard oscillent entre l'espoir démesuré de retour à la normale et la crainte de subir une armée d'occupation.

Aussi le terrain est propice, dans une population prise en otage, de faire courir les bruits et d'attiser la haine. Montrer sa capacité opérationnelle est la première condition pour que la force soit crédible. Les moyens pour cela sont divers et se manifestent par ses capacités :

⇒ **de dissuasion.** Il faut que les partisans de la violence connaissent les conséquences de leurs actes et les dommages que ceux-ci peuvent entraîner contre eux afin de les conduire à y renoncer ;

⇒ **de prévention,** par la détermination d'indicateurs d'alerte, le recours possible à des opérations spéciales, la mise en place de moyens visibles tenant les points stratégiques sur le territoire ;

⇒ **de projection,** avec des réserves de réaction rapide, des renforts disponibles et un appui aérien ;

⇒ **de protection de la force,** individuelle et collective, face aux diverses menaces (désordre, chantage, terrorisme, agression limitée) ;

La communication locale occupe une place particulière dans le contact avec les médias locaux

Ce rôle est joué à tous les niveaux des postes de commandement, des plus élevés jusqu'aux Officiers Communication et Information des unités élémentaires (OCI).

Aidés par des interprètes, les officiers de presse et OCI doivent entrer en contact avec les représentants des médias sur tout le territoire et être en mesure par exemple de les escorter aux points de presse pour leur en faciliter l'accès. La diffusion des messages dans la langue du pays, par leur canal, revêt une importance primordiale.

En situation médiatique défavorable, le réseau COMOPS est suscep-

tible de recueillir les informations en premier et de permettre ainsi de contrer une tentative de déstabilisation.

Certaines initiatives des autorités multinationales locales ou du commandement peuvent être relayées et évaluées par la COMOPS. C'est le cas en particulier lors de l'organisation de campagnes d'information.

Communication externe et locale diffusent donc une certaine image de la force. Cette image ne doit pas être en contradiction avec l'image de la force que s'en font les hommes qui la composent. C'est l'objet de la communication interne.

LA COMMUNICATION INTERNE ASSURE LE SOCLE SUR LEQUEL REPOSE LE MESSAGE DE LA FORCE VERS L'EXTÉRIEUR

C'est avant tout le moral des troupes qui est en jeu. La COMOPS ne peut que partiellement seconder le commandement dans ce domaine. Le rapprochement entre la métropole et la troupe sur le terrain est cependant facilité par le venue de journalistes des médias régio-

naux, l'envoi du journal interne aux bases arrières et la diffusion des synthèses de presse.

L'isolement est le principal obstacle à la cohésion

La principale difficulté est de lutter contre l'isolement, dont les causes sont multiples. Du point de vue professionnel, il y a un nouvel environnement à découvrir par des hommes qui ne se connaissent pas entre eux, qu'ils soient affectés en mission de courte durée à une unité de marche ou un poste de commandement de circonstance, en butte au cloisonnement important qui ne facilite pas les choses. Sur le plan affectif, il y a la séparation du lieu de garnison, de la famille, de l'unité d'appartenance.

Du point de vue culturel, il y a le dépaysement lié d'une part au pays hôte, qui reste méconnu et dont on ne parle pas la langue, et d'autre part au milieu multinational dont la langue véhiculaire est l'Anglais, que peu connaissent suffisamment pour s'y sentir à l'aise.

Physiquement enfin, il y a le stress d'un rythme et d'un style de travail par-

ticuliers dans lesquels domine une impression d'attente et d'inaction. L'individu, tout en vivant dans une promiscuité permanente, est isolé.

La communication interne vise à donner l'esprit d'initiative et l'esprit d'équipe



La communication interne cherche à informer et expliquer la mission aux membres de la force pour susciter leur adhésion. Elle doit obtenir des individus, et plus particulièrement des cadres de tous grades, qu'ils agissent avec esprit d'initiative et participent avec esprit d'équipe. Cela suppose qu'ils aient compris le sens de leur présence au sein de la force.

Alors seulement ils pourront témoigner :

- ⇒ de l'excellence professionnelle de leur unité,
- ⇒ de l'esprit de discipline et de fraternité d'armes qui les unit,
- ⇒ des valeurs universelles que la France défend en étant présente à l'extérieur et
- ⇒ du lien qui les unit avec la communauté nationale.

Le mémento de doctrine de communication des forces terrestres en opération, après avoir évoqué les conditions générales de l'exercice de cette fonction et les aspects particuliers de la communication extérieure, locale et interne, traitera pour finir de façon synthétique de l'organisation des structures COMOPS, de la formation et de l'entraînement de son personnel ; le processus de raisonnement tactique vu sous l'angle de la communication. Un glossaire sera annexé.

LA MAÎTRISE DE L'INFORMATION : POINT DE VUE DE L'ARMÉE DE TERRE ALLEMANDE

PAR LE MAJOR ZAHND
(112^{ème} PROMOTION DU CSEM)



Dans le cadre de l'OTAN, les armées allemandes («Heer», «Luftwaffe» et «Marine») seront amenées à manoeuvrer avec des forces de moindre volume dans les zones plus étendues que par le passé. Il convient pour cette raison de développer la capacité d'opérer librement sur le terrain, d'exploiter cet espace par une alternance rapide des modes d'action, souvent sans couverture, en vue de marquer et de varier rapidement des efforts.

Une notion parmi d'autres illustre bien la complexité des opérations modernes : la lutte pour la su-

périorité en matière d'information. Conquérir cette supériorité constitue un objectif prioritaire ; en effet, elle donne l'avance nécessaire dans la lutte pour la conquête de la liberté d'action. Mais cette supériorité doit se traduire par une capacité de réaction supérieure sur le champ de bataille.

La supériorité en matière d'information procure aux forces amies l'avance en termes de temps et de renseignement dont elles ont besoin pour gagner et sauvegarder l'initiative dans la lutte pour la liberté d'action. La lutte pour la supériorité, sur le plan de l'information, présuppose une amélioration des capacités amies et en même temps une lutte contre les capacités ennemies. Dans ce combat la **numérisation** est la condi-

tion du succès. Ce combat vise à détruire l'ordre adopté par l'adversaire et à porter atteinte à sa capacité d'information de manière à le mettre hors d'état de combattre et d'agir.

L'information influe sur l'ensemble des actions. Elle est la base d'une connaissance approfondie de la situation et exerce une grande influence non seulement sur la planification et le commandement, mais encore sur le comportement, le moral et la motivation, tant des troupes que de la population civile. Seul un commandement qui fournit des informations correctes est crédible ! Il sera possible de recueillir, de transmettre, de traiter et d'utiliser l'information d'une manière toujours plus exhaustive, plus rapide et plus ciblée. Bien l'utiliser et empêcher en même temps

l'adversaire d'en faire autant est l'objectif de la lutte pour la supériorité en matière d'information.

L'utilisation pertinente de l'information permet de raccourcir les processus de commandement et d'accélérer les actions amies, de manière à gêner l'adversaire dans ses activités de recherche de l'information et à réduire l'efficacité de son commandement, sa mobilité et sa capacité à durer. Plus que par le passé, le combat devra se concentrer sur la neutralisation des centres de déploiement des forces et la liberté d'action de l'adversaire, notamment pour briser ou neutraliser ses structures de commandement.

La lutte pour la supériorité dans le domaine de l'information prendra une place toujours plus grande dans le combat interarmes et aussi dans les opérations de soutien de la paix. Cette supériorité est réalisée lorsque les forces amies réussissent :

- à se faire une **idée complète de la situation**,

- à **protéger la capacité d'information amie** de manière à garantir l'efficacité du commandement ami, à masquer ses propres intentions et à empêcher l'adversaire d'agir contre le système ami intégrant le commandement, le renseignement et la recherche d'efficacité,

- à **utiliser l'information** de façon à inciter l'adversaire à modifier son attitude et son comportement, à réduire ses connaissances relatives à la situation ainsi qu'à créer un climat de confiance sur le théâtre en cas d'opérations de soutien de la paix,

- à porter atteinte, dans **la lutte contre la capacité d'information de l'ennemi**, à la capacité de commandement, de renseignement et de mise en oeuvre des armes de celui-ci, dans le but d'obtenir un temps d'avance.

LE RÔLE FONDAMENTAL DE LA NUMÉRISATION

L'utilisation conséquente des techniques numériques, le profit qu'on peut en tirer dans le processus de commande-

ment accéléré et la réalisation d'effets rapides et précis, sont autant de conditions d'un meilleur rendement de ce «système intégrant le commandement, le renseignement et la recherche d'efficacité».

Pour cette raison, l'Armée de terre Allemande («Heer») est en train d'adopter une nouvelle génération de moyens de commandement acheminant le flux d'informations, du capteur vers le système d'armes et vers les postes de commandement de tous les échelons.

Des réseaux de postes de commandement performants («local area networks») et des réseaux de communication à capacité de télétransmission («wide area networks») permettent d'**améliorer le flux d'informations**. De nouveaux moyens de transmissions numérisées assureront un maillage tant horizontal que vertical. Le système informatisé de commandement et les liaisons par satellite servant à mailler les réseaux partiels et à relier les postes de commandement avancés aux postes de commandement principaux gagneront en importance.

La numérisation demande à l'Armée de terre de consentir de très grands efforts sur le plan financier. C'est la raison pour laquelle il faut définir des priorités et vérifier en permanence l'approche retenue. La technologie utilisée doit être en premier lieu du type commercial ou partiellement adaptée aux besoins militaires. Quant aux possibilités techniques, elles feront l'objet d'une évaluation effectuée selon les critères du besoin tactique et de l'opportunité opérative.

La coopération interarmées («joint») doit être assurée. Seule l'utilisation harmonisée entre les armées des techniques numériques pourra accroître le rendement. Et l'adoption généralisée des techniques numériques doit se faire naturellement dans **une perspective multinationale** («combined»).

LA LUTTE POUR L'INFORMATION

La lutte pour l'information est définie comme «la recherche constante d'une connaissance complète de la situation ennemie et des autres paramètres

qui sont d'importance pour l'accomplissement de la mission». Pour cela, il importe de filtrer rapidement les informations pour dégager celles qui influent sur la décision, en vue d'obtenir très tôt, à tous les échelons de commandement, **une supériorité dans la connaissance de la situation**, grâce à des informations actualisées.

La supériorité dans le domaine de l'information dépend de la rapidité avec laquelle les informations, qui influent sur la décision, sont mises à la disposition de l'échelon intéressé et doivent être extraites, quasiment en temps réel, du grand nombre de données recueillies.

Le système intégré du renseignement a pour but d'accélérer l'échange d'informations entre les moyens de reconnaissance et les postes de commandement, ainsi que d'améliorer les liaisons, avec les autres armées, les alliés et les institutions présentes sur le territoire duquel se déroule l'intervention. Grâce aux performances des capteurs, qui ne cessent de croître, notamment dans le domaine de la reconnaissance aéroport-

tée (pénétrante et effectuée à distance de sécurité) le champ de bataille futur sera de plus en plus transparent. Ceci permettra aux états-majors de tous les échelons de se rendre compte longtemps à l'avance des possibilités d'actions amies et ennemies et d'obtenir une situation actualisée de l'adversaire.

La qualité et la rapidité de la planification opérationnelle s'en trouveront améliorées d'autant. **Pour les corps d'armée**, il importera surtout de se servir du renseignement et des reconnaissances pour anticiper les évolutions de situation importantes de manière à pouvoir planifier à un horizon de 72 heures au maximum (cadre de la défense nationale et collective en Europe centrale).

Pendant un engagement il importe **pour les divisions** de se servir du renseignement et de la reconnaissance pour anticiper, de manière à pouvoir planifier à un horizon de 48 heures au maximum ainsi que d'avoir à sa disposition le plus tôt possible les informations dont elles ont besoin pour pouvoir opérer. La profondeur respective du renseignement est fonction de la nature de l'engagement.

Le renseignement doit couvrir au moins la zone de responsabilité du corps d'armée et de la division ainsi que la plus grande partie de sa zone d'intérêt.

LA PROTECTION DE LA CAPACITÉ D'INFORMATION AMIE

Elle est **une condition indispensable** pour pouvoir utiliser avec succès les capacités amies de protéger sa propre capacité d'information contre l'action ennemie pour faire agir en temps utile l'échelon approprié - une mission à accomplir dès le temps de paix et indépendamment de tout engagement.

L'adversaire cherchera à porter préjudice à la capacité d'information amie. Il importe donc de protéger cette dernière par **des mesures passives et actives** ainsi que les transmissions et les autres organes de commandement et logistiques amis contre le renseignement et les attaques de l'adversaire.

AGIR AU MOYEN DE L'INFORMATION

Dans le combat interarmes «agir au moyen de l'information» vise à influencer l'attitude des soldats adverses et de la population ainsi qu'à obtenir une modification de leur comportement. En cas d'opérations de soutien de la paix, il importe d'amener la population de la zone d'intervention à adhérer aux intentions amies.

Dans le combat, **l'influence psychologique** sur les forces ennemies et la population sous contrôle est un élément important de la manoeuvre et vise à affaiblir la volonté et le moral de l'adversaire. Les troupes amies doivent être informées pour empêcher qu'elles soient exposées à la propagande ennemie et pour les mettre à même de s'y opposer.

Le chef militaire sait que les actions militaires, la présentation de celles-ci par les médias et l'attitude générale des troupes peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur la population. **L'information opérationnelle** doit tenir

compte de cette dimension psychologique.

Elle permet également d'exercer une influence durable en cas de conflit. Aussi **l'utilisation des médias** comme moyen d'action par l'information doit être envisagée. Pendant un engagement, notamment en cas d'opérations de soutien de la paix (ainsi que des missions d'assistance et d'évacuation), les relations avec la presse jouent un rôle important.

LA LUTTE CONTRE LA CAPACITÉ D'INFORMATION DE L'ADVERSAIRE

Pour obtenir la supériorité dans le domaine de l'information, il faut réussir à empêcher l'adversaire d'arriver à une juste appréciation de la situation et des éventuelles intentions amies. La lutte contre la capacité d'information de l'adversaire est réalisée par des moyens électroniques, mais aussi par l'emploi des forces et par le feu. Lors de sa recherche de l'information, il importe d'influencer l'adversaire dans le sens des objectifs amis. On peut obtenir cela par le refus,

la falsification ou la raréfaction d'informations ou bien également par une saturation délibérée.

Les **cibles d'importance** dans la lutte pour la supériorité dans le domaine de l'information sont les moyens matériels de renseignement et de reconnaissance de l'adversaire. Si on réussit à s'introduire dans le processus d'information et de décision de l'adversaire et à influencer ce processus de l'intérieur, la lutte pour la supériorité dans le domaine de l'information a davantage de chances de se solder par un succès. Il est important de retarder la connaissance de la situation par l'adversaire ou de détruire les données dont il dispose.

Les postes de commandement et les équipements de télécommunication des échelons supérieurs de l'adversaire sont les **éléments clés de l'efficacité de son commandement** et de sa capacité d'information. Il est donc essentiel de les combattre ou de les détruire le plus tôt possible et à grande distance en mettant en oeuvre l'ensemble des moyens disponibles pour la lutte contre la capacité d'information ennemie, mais également

par des attaques directes. Ce sont en effet les **objectifs prioritaires des opérations dans la profondeur**.

Dans le combat interarmes, les **opérations de déception** profitent de la possibilité de simuler des opérations ou leurs préparations.

Une opération de déception - même réussie - ne produit ses effets que pendant un temps limité et doit être, de ce fait, exploitée avec résolution. Ces opérations peuvent avoir pour conséquence une modification du plan de l'adversaire ou bien l'amener au contraire à poursuivre son intention initiale. Elles peuvent aussi démoraliser l'ennemi, semer l'incertitude dans son commandement et l'inhiber ou le paralyser dans sa capacité de décision.

Les moyens de recherche de l'adversaire doivent être largement neutralisés, avant et pendant toute opération de déception, parce que l'adversaire - disposant d'un grand nombre de moyens de recherche et effectuant une reconnaissance ciblée et complète - peut facilement et très tôt se rendre compte de

l'intention amie pour réagir en temps opportun.

Cela risque de compromettre le succès de la déception. Même en présence d'un adversaire inférieur sur le plan technique, il ne faut jamais sous-estimer les possibilités dont il dispose pour influencer - du moins partiellement - sur les systèmes amis. Vis-à-vis d'un adversaire mieux équipé on peut obtenir un effet considérable au moyen d'une capacité de brouillage même réduite.

* * *

A l'avenir, face à l'importance croissante de l'information, il sera nécessaire de considérer en permanence l'évaluation des performances et des capacités d'information amies et ennemies comme partie intégrante du processus de commandement et de tenir compte au cours de ce processus des résultats de cette analyse.

Le chef interarmes d'aujourd'hui et de demain doit être en mesure de soutenir les opérations au contact de ses unités - en jouant avec efficacité des facteurs «forces», «espace» et «temps» - et

de réaliser parallèlement des opérations dans la zone arrière et dans la profondeur en mettant en oeuvre les moyens en personnels et en matériels avec les capacités requises. Cela aura pour conséquence d'accroître les exigences dans le domaine de l'organisation du commandement et des moyens adaptés.

Une utilisation inconsidérée et sans restriction des possibilités techniques comporte cependant des risques pour les chefs militaires et leurs actions. Il ne saurait être admis - malgré une connaissance constamment actualisée de la situation - que le principe du commandement par objectif («Führen mit Auftrag») ne soit pas infirmé voire invalidé par les possibilités techniques qu'offre l'ère de l'information : «*Le commandement des troupes est un art, une activité créatrice reposant sur le caractère, le savoir-faire et la force intellectuelle*». (Generalfeldmarschall Helmuth GRAF VON MOLTKE, 1869).

OPÉRATION TRIDENT HUMANITAIRE / ALLIED HARBOUR

AVRIL - AOUT 1999

*PAR LE COLONEL COLLOT D'ESCURY
DU CREDAT (BUREAU ORGANISATION DU COMMANDEMENT)*

La crise du KOSOVO a entraîné, dès 1998, une situation humanitaire très préoccupante sur les territoires des républiques d'ALBANIE et de MACEDOINE avec l'arrivée de très nombreux réfugiés kosovars, dans un état de dénuement et de détresse délibérément créé par les forces serbes, militaires et paramilitaires, à l'encontre de la population d'origine albanaise vivant dans la province du KOSOVO.



de la MACEDOINE dans un premier temps, de l'ALBANIE ensuite. L'objectif recherché par les autorités serbes est alors de déstabiliser les gouvernements et les sociétés des deux républiques voisines, par l'arrivée massive de plusieurs centaines de milliers de réfugiés.

La communauté internationale va réagir devant ce risque et, en même temps qu'elle intervient au KOSOVO et en SERBIE en conduisant des opérations militaires directes contre les forces et les infrastructures serbes, elle va déployer en ALBANIE sous le commandement de l'OTAN une force militaire dont la mission sera strictement humanitaire : l'AFOR (Albanian FORces).

Désigné initialement pour remplir les fonctions de directeur d'un centre de

coordination de l'aide humanitaire au sein de AFOR, l'auteur de l'article sera finalement chef d'état-major adjoint de la Force. Il va effectuer un séjour d'environ trois mois entre la fin du mois d'avril et le début du mois d'août en ALBANIE.

L'expérience vécue au sein d'un état-major d'une force multinationale, à un bon niveau de responsabilité, a permis de tirer un certain nombre d'enseignements dans de nombreux domaines.

Après avoir décrit succinctement l'organisation de l'AFOR, la mission reçue et les principaux événements qui en ont marqué l'exécution, les enseignements concernant les cadres français insérés, le fonctionnement courant d'un état-major multinational et les fonctions

opérationnelles émergentes (actions civilo-militaires et communication opérationnelle) seront développées.

AFOR EN ALBANIE

Organisation

Fortes de plus de 8 000 personnels au début du mois de juin, les forces de l'OTAN en ALBANIE regroupent des représentants de 23 pays alliés, appartenant à l'Alliance, au Partenariat Pour la Paix ou concernés par la crise balkanique. La zone d'action de l'AFOR couvre tout le territoire albanais. Le théâtre a la forme générale d'un rec-

tangle de 300 kilomètres de long du nord au sud, du MONTENEGRO à la GRECE, et d'environ 100 kilomètres de large des rivages de la mer Adriatique à l'ouest aux confins serbo - macédoniens à l'est.

La population albanaise est d'un peu plus de 3,5 millions d'habitants. Au début du mois de mai, le nombre de réfugiés kosovars sur le territoire albanais est estimé à plus de 475 000 personnes. L'état-major de l'AFOR est installé dans la banlieue de DURRES, le premier port albanais.

Organisé autour d'un noyau dur provenant de l'état-major de l'AMF (L)

- ALLIED COMMAND EUROPE MOBILE FORCE (LAND), stationné à HEIDELBERG en temps normal, d'environ 60 officiers et sous-officiers, l'EM de l'AFOR compte à la fin du mois de mai plus de 270 personnels servant dans les différents bureaux, de J1 à J9, et plus de 400 personnes appartenant aux unités de soutien.

Le dispositif de l'AFOR repose sur des "task forces (TF)" dont certaines ont des responsabilités territoriales : TF nord (brigade italienne), TF sud (brigade multinationale sous commandement français), et d'autres des responsabilités fonctionnelles : TF romeo (groupement belgo-néerlandais) intervention et transport ; TF ouest (bataillon espagnol), construction de camp et soutien sanitaire ; TF ALAT (détachement multinational) ; TF MSU - Multinational Specialised Unit - (groupement de carabiniers italiens) sûreté générale, appui mouvement et renseignement, TF SHINING HOPE (groupement de l'US AIR FORCE) construction de camps.

L'AFOR EN QUELQUES CHIFFRES

Réfugiés en ALBANIE :	479 223
Effectifs de l'AFOR :	8 200
Véhicules de l'AFOR :	1 719
Capacité journalière de transport :	1 000 t
Réparation d'itinéraires routiers :	300 km
Nombre de camps construits :	21 (129 000 (places)
Délais pour construire un camp de 5000 places :	1 mois pour 1 compagnie de travaux
Nombre de consultations sanitaires assurées :	38 000 dont 5322 hospitalières
Investissements en travaux d'infrastructure :	plus de 6,5 millions de \$

MISSION INITIALE

Fixée dans le cadre de la planification de l'OTAN sous le nom de OPLAN 10 414 "ALLIED HARBOUR", la mission de l'AFOR est la suivante :

assurer une aide humanitaire afin de soutenir l'action des autorités civiles et militaires albanaises et du Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU, en étroite coopération avec ces autorités.

Cette mission est strictement humanitaire. Il est même possible de dire que c'est la première fois qu'une force militaire de cette importance est projetée pour conduire des opérations d'une telle nature.

L'analyse de la mission conduit l'état-major aux conclusions suivantes pour les modalités d'exécution ; il s'agit alors :

- afin d'unir les efforts de toutes les parties concernées, d'insérer des cellules d'état-major au sein des organisations déjà en action : ONG, OG et gouverne-

ment albanais, en particulier dans un organisme de circonstance regroupant tous les acteurs de la crise, l'EMG - Emergency Management Group - créé et animé par le gouvernement albanais,

- afin de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire internationale sous toutes ses formes, de réparer, maintenir et améliorer toutes les fois où cela est possible et financièrement raisonnable les infrastructures de transport du théâtre (aéroports de RINAS et KUKES, port de DURRES , routes, etc...),

- afin de participer à l'acheminement de cette aide, de mettre en commun les moyens spécialisés de la Force pour le transport terrestre ou aérien,

- afin d'héberger dans des conditions décentes les réfugiés qui n'avaient pu être accueillis par les familles albanaises, de construire des camps,

- afin de faciliter les déplacements des réfugiés à l'intérieur de l'ALBANIE, de mettre en place des moyens de transport et d'appui au mouvement,

- afin de faire connaître l'action de l'OTAN au profit des réfugiés, de conduire des actions de communication auprès des médias internationaux et albanais.

DÉROULEMENT DE LA MISSION

5 avril : mise en alerte de l'EM AMF (L)
9 avril : arrivée du précurseur en ALBANIE

10 avril : arrivée de l'élément principal de l'AMF (L)

16 avril : transfert d'autorité de l'AF-SOUTH à l'AFOR

24 avril : arrivée du personnel français inséré

28 avril : installation de l'EM AFOR dans la banlieue de DURRES

du 17 avril au 20 mai : construction de camps et amélioration des conditions d'acheminement de l'aide humanitaire

du 20 mai au 15 juin : appui aux déplacements de réfugiés vers les camps du sud

9 juin : arrêt de la campagne de bombardement de l'OTAN

14/15 juin : arrêt de la construction de camps et début de la campagne d'information au profit des réfugiés

27 juin : changement de mission (OPLAN 10 413)

NOUVELLE MISSION

L'OPLAN 10 413 "JOINT GUARDIAN" fixe à l'AFOR les conditions de sa participation aux opérations d'entrée au KOSOVO : tout en continuant de soutenir le gouvernement albanais et l'UNHCR,

- coordonner avec la KFOR - KOSOVO FORCES - les conditions de retour des réfugiés
- appuyer les mouvements de retour des réfugiés
- appuyer les mouvements des unités de la KFOR transitant par le territoire albanais et placés pour la circonstance sous le contrôle tactique de AFOR
- aider les organisations dépendant de l'ONU dans leur campagne de prévention

des dangers des mines et munitions non-explosées.

FIN DE MISSION

1^{er} juillet - 7 août : rapatriement des réfugiés vers le KOSOVO

1^{er} juillet - 30 août : appui au transport de l'aide humanitaire vers le KOSOVO

8 juillet - 31 août : réarticulation de l'AFOR et départ de nombreux contingents nationaux

1^{er} septembre : transfert d'autorité de l'AFOR au COMMZ W

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Cette expérience extrêmement riche est une source abondante d'enseignements de tous ordres. Le cadre de cet article oblige à limiter à trois domaines seulement une présentation des leçons tirées au cours de la mission en ALBANIE ; celles qui concernent l'insertion de cadres français au sein d'un état-major OTAN, le fonctionnement d'un organisme de commandement multinational et enfin celles qui concernent les fonctions opérationnelles émergentes.

L'INSERTION DE CADRES FRANÇAIS

14 officiers et sous-officiers ont rejoint l'état-major de l'AFOR, à la fin du mois d'avril. Leurs affectations sont très diverses, de chef d'état-major adjoint à responsable de la cellule SOS, de l'informatique de commandement à planificateur de l'agencement de l'espace terrestre.

Deux nécessités s'imposent pour être inséré efficacement dans un état-major OTAN de niveau opératif :

- **maîtriser la langue anglaise militaire**
- **avoir une bonne expérience du travail en état-major**

La pratique de la langue anglaise est indispensable, mais elle n'est pas suffisante. Le personnel français qui n'a jamais servi dans un état-major des forces s'aperçoit très vite de son handicap, d'une part parce que les procédures sont la plupart du temps communes entre l'Armée de terre française et l'OTAN,

d'autre part parce que les méthodes de travail sont très proches.

Dans le cas de AFOR, la vie quotidienne du personnel inséré n'a pas toujours été confortable, à cause du manque d'infrastructures fiables de la nation - hôte : coupures d'électricité ou de liaisons téléphoniques, délabrement des bâtiments, mouvements par la route fastidieux et délais de déplacement aléatoires à cause de l'état des routes.

De plus, le matériel destiné au fonctionnement de l'état-major est arrivé très tard, en particulier dans les deux domaines les plus cruciaux aujourd'hui : les véhicules de liaison et les moyens informatiques.

Néanmoins, l'intérêt de la mission a permis au personnel français inséré de tirer profit de cette expérience relativement courte dans le temps.

Les équipements perçus en métropole avant le départ ou sur le territoire suffisent à la vie quotidienne. La principale difficulté rencontrée est l'éloignement par rapport au lieu de déploiement du contingent français :

la ville d'ELBASAN, située à environ 80 kilomètres de DURRES, c'est-à-dire à plus de deux heures par voie routière. L'acheminement du courrier officiel ou privé souffre de cet éloignement chronologique malgré l'existence d'une liaison quotidienne.

Le soutien du détachement de cadres français insérés dans un organisme de commandement multinational revêt une grande importance non seulement dans la vie quotidienne mais aussi dans la défense de l'image de l'Armée de terre

LE FONCTIONNEMENT D'UN EM MULTINATIONAL

Confrontés à une situation et à des missions nouvelles pour la très grande majorité des cadres, les officiers et les sous-officiers de l'EM de l'AFOR ont appliqué avec un certain succès les méthodes de raisonnement "tactique" pour trouver les solutions les mieux adaptées aux exigences de la situation. La difficulté principale rencontrée par les planificateurs est d'évaluer les délais d'action

et de réaction des réfugiés. Souvent, les décisions ont été prises de court par la "foudroyance" des attitudes de cette population. Les experts de l'ONU ont eux-mêmes admis cette particularité.

Il n'est pas possible d'appliquer à des collectivités humaines profondément déstabilisées et choquées par les événements qu'elles ont vécus les critères de bon sens et de raisonnement tactique propres aux états-majors. Refus de quitter la MACEDOINE pour rejoindre des camps de l'AFOR en ALBANIE, refus de quitter la région frontière de KUKES pour les climats plus cléments de la côte adriatique, décision massive avec exécution immédiate de retour au KOSOVO en dépit de toutes les mises en garde, les réfugiés ont déjoué toutes les planifications civiles et militaires et ont rendu inopérante une bonne part du travail en commun de l'AFOR, de l'UNHCR et du gouvernement albanais.

La langue de travail est l'anglais, mais un certain nombre de cellules utilisaient le français pour leur fonctionnement quotidien.

Le système d'information et de communication de l'état-major est le réseau interne de l'OTAN : CRONOS. D'un haut niveau de sécurité, il permet de joindre sans effort plus de 6 000 adresses au sein de l'Alliance.

Pour des raisons d'équipement en ordinateur, l'ensemble du personnel de l'EM n'avait pas un accès permanent à ce réseau. Cette situation est préjudiciable à une bonne circulation de l'information au sein des cellules. Une certaine liberté d'utilisation du réseau par les abonnés entraîne une pratique polyglotte du système, puisqu'il a été possible de lire des messages en danois, néerlandais, allemand et italien !

L'organisation de l'état-major était conforme aux procédures définies par les STANAG. Leur application est parfois sujette à interprétation, selon la nationalité des rédacteurs, mais aussi selon leur appartenance à certains états-majors de l'organisation.

Un point particulier a été le regroupement sous une autorité unique des J3 (OPS), J5 (PLANS) ET J9 (ACM) et

du JOC (Joint Operations Center).

Cette centralisation des opérations ne s'est pas toujours révélée pertinente. Très vite, le JOC, isolé géographiquement du reste des J3/5/9 et regroupant des cellules provenant de tous les bureaux de l'EM, a volé de ses propres ailes, y compris vis-à-vis du J4 (LOG).

La qualité du travail quotidien est le reflet, comme dans les états-majors français, de la qualité des relations humaines au sein des bureaux et des cellules.

LES FONCTIONS OPÉRATIONNELLES ÉMERGENTES

L'opération ALLIED HARBOUR est l'occasion d'étudier, sur un théâtre de la taille de l'ALBANIE, la mise en oeuvre des deux fonctions opérationnelles d'environnement :

- les actions civilo - militaires
- la communication opérationnelle dans une mission où elles ont été primordiales.

Le cadre de cet article ne permet pas de détailler l'importance de la fonction opérationnelle "agencement de l'espace terrestre" en interaction étroite avec les deux fonctions d'environnement

⇒ **Les actions civilo - militaires**

"Contribuant à réaliser l'objectif opératif ou stratégique fixé dans la mission" (TTA 901. Forces terrestres en opérations), cette fonction a été au coeur de la mission de l'AFOR .

Au sein de l'EMG, installées dans le bâtiment du premier ministre albanais à TIRANA, les équipes du J9 de l'AFOR et des «task forces» n'ont pas cessé d'agir dans ce domaine : construction de camp pour les réfugiés, soutien sanitaire au profit des réfugiés et de la population albanaise, remise en état des routes, amélioration de l'aéroport de TIRANA-RINAS, liaison sur le terrain avec les OG/ONG, réalisation de micro-projets au profit des autorités locales (remise en état d'écoles, de systèmes d'évacuation des eaux, de points de passage routiers, participation à l'économie locale en fai-

sant appel aux entreprises locales pour la réalisation de certains chantiers, etc ...).

Son application exige de la part du personnel responsable une très grande disponibilité et une bonne capacité de négociation. De plus, les réalisations sur le terrain demandent des délais souvent longs entre l'accord des parties concernées, la mise en place de financements et l'achèvement des travaux.

Une liaison particulièrement étroite avec les autorités de la nation - hôte s'avère indispensable. Elle ne peut être que le fruit d'une confiance mutuelle qui s'obtient grâce à l'engagement permanent du personnel responsable.

La qualité des actions civilo-militaires est étroitement liée à la capacité de comprendre les besoins, les méthodes et les motivations des autres partenaires.

⇒ **La communication opérationnelle**

Afin de légitimer son action en ALBANIE, l'AFOR a conduit une série de campagnes d'information au profit des médias des différentes nations contribu-

trices, au profit des médias locaux albanais mais aussi en direction des réfugiés eux-mêmes.

Un centre de presse a été organisé à TIRANA par l'AFOR, car aucune structure équivalente n'avait été mise en place au sein de l'EMG. Ce centre de presse, ouvert à tous, fournissait les informations sur la situation des réfugiés en ALBANIE, les actions en cours de l'AFOR et les projets à l'étude.

Des visites ont été organisées aussi bien à KUKES que dans les «task forces», des séjours de journalistes au sein de certaines unités ont été montés, en plus de ceux ordonnés par les différents commandements nationaux.

Un effort particulier a été conduit au profit des médias albanais afin d'informer aussi régulièrement que possible l'opinion publique locale.

Au profit des réfugiés, les campagnes d'information ont pris pour thèmes les sujets suivants :

- construction de camps bien équipés dans le centre de l'ALBANIE et dans les régions côtières,

- action humanitaire de l'OTAN au profit des Kosovars,
- possibilité de bénéficier de moyens de transport militaires albanais ou OTAN pour quitter la région de KUKES saturée de camps surpeuplés, etc...

A la limite de l'action civilo-militaire et de la communication opérationnelle, la campagne de sensibilisation sur les dangers présentés par les mines, pièges et munitions non-explosés conduite en liaison avec l'UNICEF, par du personnel militaire spécialisé, peut être considérée comme un succès. Très bien organisée, elle a réussi à toucher un maximum de réfugiés dans les camps avant leur retour au KOSOVO et, relayée notamment par la télévision et les radios albanaises, à tenir informée de cette menace la grande majorité des réfugiés hébergés dans les familles. Le chiffre de personnes touchées a été estimé à plus de 350 000 personnes, et plus de 14 000 chefs de familles et enfants ont pu suivre une instruction spécialisée.

Première opération militaire à caractère strictement humanitaire conduite par une force de l'OTAN, l'opération

ALLIED HARBOUR a rassemblé plusieurs milliers de soldats sur le territoire albanais.

L'action conduite par l'AFOR a permis d'empêcher une déstabilisation grave de deux pays frontaliers du KOSOVO et de l'ex-république de YOUGOSLAVIE. Près de 500 000 réfugiés ont été pris en charge par le gouvernement albanais, l'UNHCR, les OG/ONG et l'AFOR. Une catastrophe humanitaire a été évitée par l'organisation et l'acheminement d'une aide internationale adaptée et abondante.

Aucune épidémie ne s'est produite, malgré la précarité initiale des conditions de vie des réfugiés. Le retour massif des Kosovars dans leur région d'origine, d'une rare ampleur et d'une rapidité sans pareille, s'est bien déroulé sans accident grave ou embouteillage, en dépit des déficiences du réseau routier.

Une bonne partie de ce succès revient au personnel des vingt trois nationalités qui composaient les contingents de l'AFOR, à leur compétence, à leur disponibilité et à leur efficacité dans l'exécution entièrement nouvelle pour l'immense majorité d'entre eux.

TYPOLOGIE SUCCINCTE DES SIMULATIONS

PAR LE LIEUTENANT-COLONEL DELAMARRE
COMMANDANT EN SECOND LE 8^{ème} RA DE COMMERCY

Après une phase de montée en puissance, l'utilisation de modèles de simulation est maintenant bien développée au sein de l'Armée de terre. Les outils d'études tactiques, de formation ou d'entraînement qui sont opérationnels et donnent satisfaction depuis plusieurs années, ont contribué à vaincre la méfiance initiale suscitée par la nouveauté de ces technologies.

Le développement simultané des besoins opérationnels et des capacités de l'informatique conduit aujourd'hui à un foisonnement de projets de simulation. De l'entraînement des équipages de chars ou d'hélicoptères à la comparaison de modes d'action en passant par l'aide à la constitution

d'une force, les armées, la DGA (Délégation Générale pour l'Armement) et les industriels étudient de nombreux systèmes de simulation aux caractéristiques diverses.

Le succès des systèmes existants ainsi que les perspectives d'amélioration, en particulier en matière de modélisation du comportement humain, peuvent être générateurs de deux dangers : d'une part vouloir utiliser les systèmes actuels au-delà de leurs capacités réelles et d'autre part, attendre trop des systèmes en cours de développement.

La simulation étant capable de répondre à tous les besoins ne pouvant pas exister, il convient de comprendre les caractéristiques et les ca-

pacités d'un modèle avant de l'utiliser pour répondre à un besoin donné. Ceci nécessite de franchir l'obstacle d'un vocabulaire spécialisé, souvent d'origine américaine et traduit littéralement en français.

Le but de cet article, qui évite toute considération technique, est d'apporter des précisions sur ce vocabulaire et de fournir quelques clés pour appréhender les capacités et les limites d'un modèle de simulation. A cet effet, il résume tout d'abord les besoins couverts par la simulation, puis propose successivement une typologie des simulations et des modèles de jeux de guerre, et termine par une évocation des perspectives d'avenir.

LE BESOIN

Le besoin en simulations correspond à trois finalités principales qui impliquent des modes d'utilisation et des degrés d'exigence différents :

- Les études,
- L'entraînement et la formation,
- L'aide à la décision.

PROJETS SIMULATION

NIVEAUX
OTAN



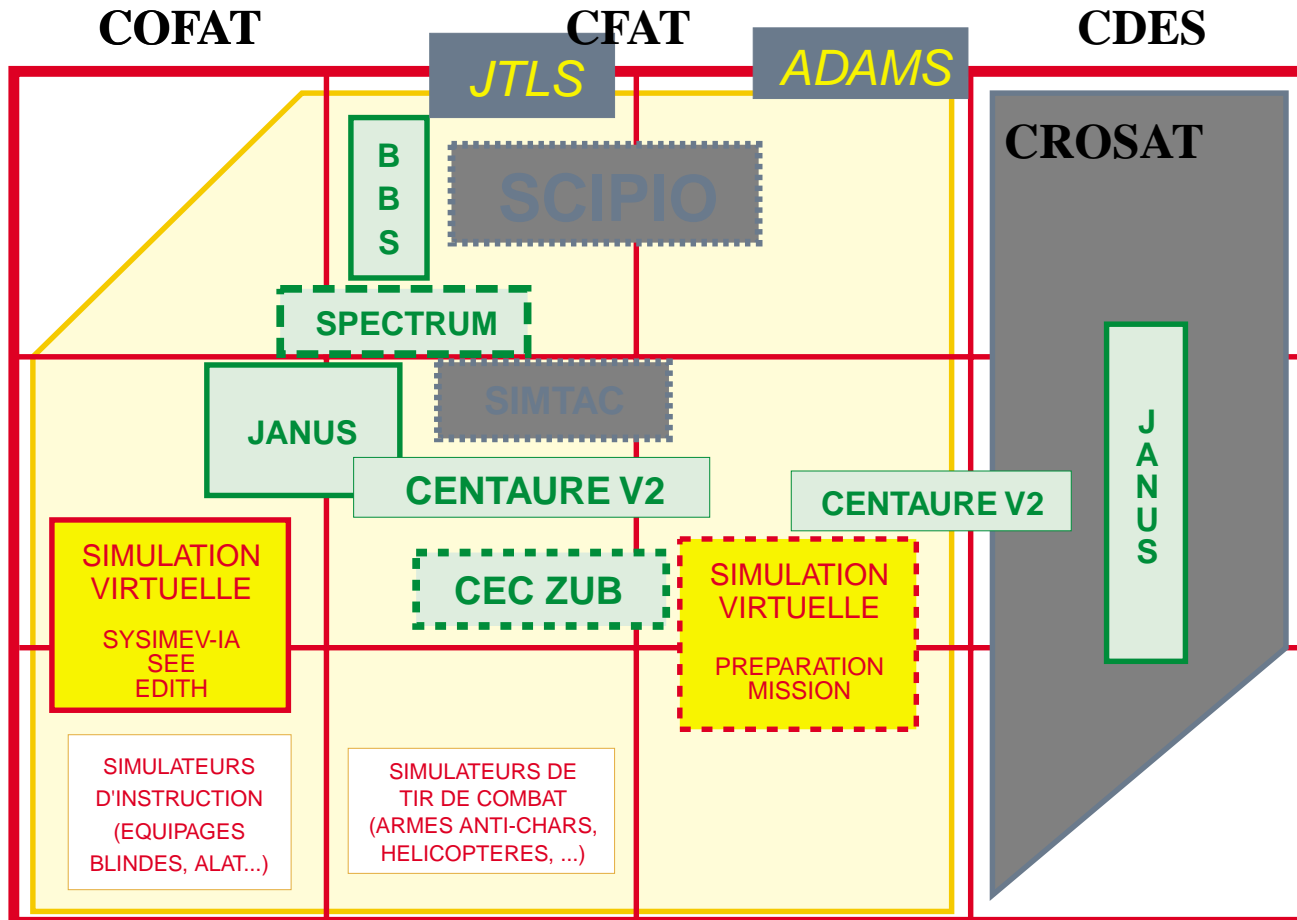
NIVEAUX
OPERATIONNELS

COFAT

CFAT

CDES

III
Rgt
II
Sion
I



□ EXISTANT

▤ PROJET

SYSTEMES
DE
FORCES

SYSTEMES
DE
COMBAT

SYSTEMES
D'ARMES

Les études

Elles regroupent les études techniques, technico-opérationnelles (évaluation et choix de systèmes d'armes) et opérationnelles. Les deux premières ne sont généralement pas menées par l'Armée de terre mais par les industriels et les centres techniques de la DGA comme le CAD (Centre d'Analyse de Défense) ou le CELAR (Centre d'Électronique de l'Armement).

Les études opérationnelles ont pour objectif la mise au point de tactiques, d'éléments de doctrine ou de structures d'unités. La planification "à froid", c'est-à-dire l'élaboration de plans avant l'éclatement d'une crise, est rattachée à cette catégorie. Par exemple, le CRO-SAT (Centre de Recherche Opérationnelle et de Simulation de l'Armée de Terre) est chargé de mener des études tactiques à l'aide de la simulation Janus pour aider à l'élaboration de doctrines et de règlements d'emploi.

L'entraînement et la formation

Ce domaine d'emploi recouvre la formation et l'entraînement des opéra-

teurs des systèmes d'armes, la formation tactique des cadres dans les écoles et l'entraînement des postes de commandement aux opérations. Ce domaine est celui qui est le plus développé actuellement au sein de l'Armée de terre et le spectre couvert s'étend de la cabine de simulation d'un système d'armes au jeu de guerre de niveau division.

Au centre de préparation des forces de MAILLY, le CEPC (Centre d'Entraînement des Postes de Commandement) monte des exercices assistés par ordinateur au profit des états-majors de divisions et de brigades à l'aide de la simulation BBS (Brigade and battalion Battle System) ; parallèlement le CENTAC (Centre d'Entraînement au Combat) monte des exercices du niveau sous-groupement tactique à l'aide de systèmes instrumentés.

L'aide à la décision

L'aide à la décision opérationnelle recouvre l'ensemble des simulations qui aident à la préparation des opérations, avant et pendant les engagements, permettant en particulier d'élaborer les ordres. On y rattache la planification "à

chaud", la préparation et la répétition des missions, et de nombreuses applications liées au soutien logistique.

Ce domaine est le plus difficile à satisfaire et les applications opérationnelles sont pour le moment peu nombreuses. Il exige des temps de réponse courts, des modèles valides et des bases de données à jour et complètes. Il est l'objet de nombreuses études en France et dans les pays alliés. Les premiers outils opérationnels pourraient arriver dans la décennie à venir.

TYPOLOGIE DES SIMULATIONS

Il existe de nombreuses manières de classer les simulations par groupes selon des critères techniques ou de mise en œuvre.

Une classification selon les techniques

La typologie de la DGA repose sur une échelle croissante en complexité qui implique la présence de l'homme et d'équipements réels dans la simulation.

La **simulation numérique** ne met en jeu que des techniques informatiques et peut être fermée ou interactive selon qu'elle requiert ou non la participation active de l'homme.

La **simulation hybride** implique un équipement réel dans la simulation.

La **simulation pilotée** permet à l'homme d'intervenir de manière continue dans la boucle du système.

La **simulation instrumentée** est une combinaison des précédentes. Elle se caractérise par une présence d'équipements réels et de l'homme sur le terrain dans le cadre d'exercices. Le CENTAC de MAILLY utilise des simulations instrumentées.

La classification américaine

D'origine américaine, la classification "live, virtual and constructive" présente l'avantage d'être largement utilisée par nos alliés car imposée de fait par les leaders du domaine. La terminologie est peu explicite car elle repose sur des termes difficilement traduisibles.

La **simulation "constructive"** concerne des systèmes simulés opérés par des groupes de forces eux-mêmes simulés. L'homme intervient pour injecter des entrées mais non pour la détermination du résultat. Les jeux de guerre BBS et Janus sont des simulations constructives.

La **simulation "virtuelle"** concerne des systèmes simulés opérés par des hommes. Les simulateurs d'instruction et d'entraînement du type SEE (Système d'Entraînement des Equipages) Leclerc sont au cœur d'une simulation virtuelle.

La **simulation "vivante"** implique des hommes agissant sur des systèmes réels. Le CENTAC met en œuvre un système de simulation vivante au profit des sous-groupements tactiques.

TYPOLOGIE DES MODÈLES DE JEUX DE GUERRE

On a aussi l'habitude de différencier les modèles de simulation selon des critères qui influent sur leur capacité à répondre à un besoin particulier.

Niveaux de représentation : agrégé ou par entités

Les simulations doivent représenter la réalité de manière à satisfaire les priorités des utilisateurs. Il n'est pas nécessaire, ni d'ailleurs faisable, de modéliser tous les aspects du monde réel avec le même niveau de détail. Par exemple, il peut être suffisant pour une application du niveau théâtre de représenter un bataillon par une unité agrégée.

Une autre application, destinée à la définition ou à la comparaison de systèmes d'armes, nécessitera de représenter tous les systèmes individuellement jusqu'à l'arme ou au combattant : on parle alors d'entités. Le domaine d'utilisation d'un modèle est généralement différent selon qu'il est agrégé (JTLS - Joint Theater Level Simulation, CBS - Corps Battle System, BBS), ou représenté au niveau entité (Janus). Il est important de savoir que le niveau de représentation de la base de données (finesse du terrain, caractéristiques des systèmes d'armes, des senseurs, etc.) et la complexité des algorithmes sont générale-

ment en cohérence avec le niveau de représentation du pion de base.

Dans le modèle CBS de niveau opératif, le terrain est représenté par des hexagones de 3 km, le pion de base est le bataillon et le pas de temps est de plusieurs minutes ; dans Janus la taille minimale de terrain est de 20 mètres, la représentation se fait au niveau du système d'arme et la succession des événements est inférieure à la seconde.

Méthodes de simulation du combat : analytiques et séquentielles, déterministes et probabilistes

On peut classer les méthodes de simulation en plusieurs familles. Les deux principales, auxquelles appartiennent la grande majorité des modèles, sont les méthodes analytiques et les méthodes séquentielles.

Les méthodes analytiques décrivent, sous forme d'équations mathématiques complexes (comme les systèmes d'équation différentielles de Lanchester), l'évolution dans le temps des forces en présence.

Ce sont essentiellement des modèles de calcul d'attrition et ils sont bien adaptés à la représentation du combat de haute intensité au niveau opératif.

Les méthodes séquentielles représentent le déroulement des combats dans son cadre d'action, avec ses acteurs, par des séquences d'événements qui s'enchaînent selon des suites du type : raisonnement/ordre/ exécution/comptendu.

L'avancement de la simulation peut être fondé sur le temps (pas de temps de 15 secondes pour BBS), sur les événements eux-mêmes ou sur un mécanisme mixte comme dans Janus.

Les conséquences d'une action élémentaire peuvent être soit déterminées par les seules conditions de déclenchement soit régies par des lois de probabilité.

Dans le premier cas on parle de modèle déterministe et dans le second de modèle probabiliste ou stochastique.

Un modèle déterministe donne une représentation "en moyenne" des ac-

tions et confrontations et deux simulations d'un même scénario aboutissent à des résultats identiques.

Les modèles déterministes sont recherchés dans les outils d'aide à la décision.

Un modèle probabiliste permet la représentation des cas peu probables, voire extrêmes, et deux simulations d'un même scénario aboutissent à des résultats différents. Ces modèles sont adaptés à l'entraînement et à la formation, ils sont également très utilisés pour les études tactiques mais nécessitent de recommencer la simulation un certain nombre de fois pour pouvoir en tirer des conclusions.

La phase de raisonnement peut être très diversement représentée. Absente dans les simulations ne comprenant que les modèles physiques des pions (mouvements, détection, tir, etc.) elle est partiellement automatisée dans les CGF (Computer Generated Forces).

Cette automatisation du raisonnement, qui a le double but de permettre la réalisation de simulations de planifi-

cation et de réduire le nombre d'opérateurs, se heurte encore à des obstacles technologiques et psychologiques. En effet, la validité des modèles de raisonnement tactique et la confiance que leur accorde les utilisateurs restent limitées.

La simulation SCIPPIO (Simulation du Combat Interarmes pour la Préparation Interactive des Opérations) qui doit succéder dans quelques années à BBS au CEPC pourra simuler automatiquement le raisonnement tactique des niveaux section et unité élémentaire.

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le monde de la simulation est en pleine évolution, de nombreuses améliorations se préparent, soutenues, notamment aux Etats-Unis, par des budgets non négligeables.

Cependant, la catégorisation des simulations n'est pas remise en cause par ces transformations.

Les pays impliqués dans les technologies liées aux simulations numériques conservent la répartition étudiée ci-des-

sus, mais cherchent à améliorer les performances de ces produits en exploitant principalement trois pistes nouvelles.

⇒ L'automatisation des processus de décision :

Les armées occidentales (et la France n'y a pas fait exception) cherchent à développer une capacité accrue d'aide à la décision et de planification. Ces projets impliquent d'améliorer les jeux de guerre de type "constructif" en développant des produits dont les principales caractéristiques pourraient être :

- simplicité de mise en œuvre, pour diminuer le nombre de personnels destinés à l'animation ;
- capacité de jeu accéléré, pour permettre la répétition de plusieurs scénarios ou la confrontation de modes d'action ;
- utilisation d'automates décisionnels.

⇒ La connexion avec les systèmes d'information et de communication :

Cette amélioration permet d'optimiser l'emploi des jeux de guerre en utilisant les systèmes (SICF, SIR, MES-

REG) opérationnels dans l'armée de terre. L'entraînement des postes de commandement n'en sera que plus efficace et réaliste.

⇒ La simulation distribuée :

Cette technique permet de connecter des simulations entre elles dans trois cas de figure :

- des simulations identiques mais géographiquement éloignées ; il s'agit dans ces cas là de mettre au point des connexions permettant de réaliser des échanges de données. Ce pourrait être par exemple un projet étudiant la faisabilité d'une telle connexion entre les différents centres JANUS actuellement déployés en France.- des simulations différentes au sein de l'Armée de terre : le but est d'utiliser les résultats de différents types de simulations dans le cadre d'un même exercice. Ainsi, le CROSAT participe à la réalisation d'une connexion entre JANUS et CENTAURE (système de simulation instrumentée du CENTAC). Cette liaison doit permettre le calcul de l'attrition provoquée par les armes à effet de zone sur les

groupements engagés au CENTAC. C'est le projet CIRCE, qui associe la Défense et des industriels.

- des simulations mises en œuvre par différentes armées : le PEA (Plan d'Étude Amont) RICOS cherche ainsi à connecter des simulations, éventuellement de différents niveaux, de chacune des trois armées. Le PEA ESTHER, quant à lui, devrait permettre de développer les capacités d'entraînement en garnison, en particulier par la connexion des systèmes de messagerie.

Mais il faut bien avoir à l'esprit que tous ces travaux en sont à leurs débuts, qu'ils rencontrent de grandes difficultés techniques, dans le domaine de la modélisation en particulier, et que l'Armée de terre souffre d'un réel retard dans la mise en place de réseaux informatiques à haut débit.

* * *

Malgré tout, chaque simulation reste spécifique et tout utilisateur se doit d'en connaître les caractéristiques pour se faire une idée du type de besoin qu'elle couvre.

Dans ce cadre, il faut garder à l'esprit les quatre points suivants :

- Seule une analyse détaillée, technique et tactique, permet de déterminer les capacités d'un modèle, ses limites d'emploi, sa facilité de mise en œuvre et son coût de fonctionnement,
- Il est primordial de maintenir la plus grande cohérence possible entre les caractéristiques des modèles, la finesse des algorithmes, la validité des données utilisées, le niveau d'emploi et l'utilisation des résultats (en particulier les résultats chiffrés lors des analyses après action),
- Il faut se garder de l'enthousiasme excessif du candide désirant tout faire avec les simulations qui ont le mérite d'exister, du rigorisme du puriste qui voudrait enfermer chaque outil dans un rôle précis et unique.
- La simulation n'est pas seulement une affaire de "techniciens". Les utilisateurs doivent s'investir suffisamment pour exprimer leurs besoins et participer à l'évolution des outils existants.

LE BREVET TECHNIQUE D'ÉTUDES MILITAIRES GÉNÉRALES

*PAR LE LIEUTENANT-COLONEL CREMADES
PROFESSEUR AU CSEM*

Un cycle de formation en vue de l'obtention du Brevet Technique d'Études Militaires Générales (BTEMG) pour l'année 1999 a lieu du 15 novembre au 10 décembre au Cours Supérieur d'Etat-Major (CSEM).



toire à la scolarité qu'ils suivront du mois de février à celui de juillet avec leurs camarades français issus du concours.

Stage court (quatre semaines) mais particulièrement dense, le BTEMG est peu connu. Le présent article se propose de le présenter brièvement. Pour cela il sera vu successivement les conditions d'obtention puis le contenu de la scolarité.

LES CONDITIONS D'OBTENTION :

Le BTEMG est un Brevet de l'enseignement militaire supérieur du 2^{ème} degré, à ce titre il contribue à satisfaire les besoins de l'Armée de terre en officiers brevetés. Ceux-ci s'élèvent annuel-

lement à environ 150 dont une centaine est sélectionnée par concours et une cinquantaine choisie parmi les officiers plus anciens. Ce brevet est donc ouvert, sous certaines conditions, aux officiers du grade de lieutenant-colonel ou colonel. Trente cinq d'entre eux arment l'actuelle 19^{ème} promotion.

L'instruction 44/DEF/EMAT/EP/P du 16/01/81 modifiée jusqu'à présent à quatre reprises (1985, 1987, 1990, 1993) définit les conditions d'obtention du BTEMG. Une circulaire annuelle précise les conditions particulières de candidature retenues au titre de l'année à venir ainsi que les règles de constitution et le calendrier d'acheminement des dossiers.

Les conditions générales de candidature sont les suivantes :

- être du grade de colonel ou lieutenant-colonel,
- ne pas être breveté de l'enseignement militaire supérieur du second degré,

- être âgé de plus de 47ans et de moins de 50 ans pour les officiers des armes (53 ans pour les officiers d'un autre corps) au 1^{er} janvier de l'année de candidature (certaines exceptions sont prévues dans l'IM de référence).
- être titulaire soit d'un diplôme civil de fin d'études du second cycle de l'enseignement supérieur, soit d'un diplôme de l'enseignement militaire supérieur du 1^{er} degré (DEM, DT, DT/R, DMS) ou soit d'une qualification du 2^{ème} degré (QR, QL, INFO/2),
- avoir une affectation en métropole ou dans les forces stationnées en Allemagne pendant la scolarité.

Il est à noter que le nombre de candidatures est limité à trois par officier, quel que soit son corps d'appartenance.

L'admission au cycle d'études militaires supérieures est prononcée, sur dossier, par décision du général chef d'état-major de l'armée de terre.

A l'issue de la scolarité, le général CDES arrête la liste des officiers stagiaires dont le travail et les résultats sont jugés suffisants pour se voir attribuer le

BTEMG et la soumet à l'approbation du général CEMAT. Cette attribution est publiée au Journal Officiel et prend effet le premier jour du mois suivant la fin des études.

LA SCOLARITÉ

Le but du stage

L'instruction ministérielle laissant une grande latitude quant au but du stage, le général commandant le CDES l'a défini de la façon suivante : "compléter la formation militaire d'officiers tenant des postes de responsabilités dans les formations et les états-majors en leur donnant une connaissance globale de l'Armée de terre et de son environnement."

Il se décline en quatre objectifs :

- Actualiser les connaissances des officiers stagiaires sur l'Armée de terre (missions, organisation...), sur les chaînes de commandement et sur les évolutions en cours.

- Dispenser une information sur les autres armées, les grands commandements et organismes interarmées.
- Apporter un complément de culture géopolitique en vue d'éclairer le présent et l'avenir.
- Développer les capacités individuelles et collectives (travail en groupe) d'analyse et de synthèse par le biais de travaux de recherche.

Le programme

Celui-ci s'articule autour d'un cycle de conférences et de travaux à option (TAO).

Une des caractéristiques du stage réside dans la richesse et la diversité des informations qui y sont diffusées. Afin de réaliser les trois premiers objectifs fixés, 38 conférences seront prononcées; elles permettront aux stagiaires de rejoindre leur formation avec un point de situation aussi complet que possible des changements qui touchent actuellement l'ensemble des organismes de défense.

Sans oublier trois sujets d'ordre géopolitique qui éclaireront certains grands

problèmes d'actualité : Madame CAR-
RÈRE D'ENCAUSSE traitera de la
Russie et du Caucase, Monsieur CHAR-
NAY de la représentation géopolitique
et stratégique de l'Islam, enfin monsieur
BRAUMANN présentera le rôle des
ONG et leurs relations avec les forces.

Le deuxième volet de ce programme
consiste pour les stagiaires à rédiger un
mémoire qu'ils auront à soutenir en der-
nière semaine. Une quarantaine
d'heures programmées est consacrée à la
réalisation de ces travaux menés en co-
mités de cinq à six membres. Six sujets
ont été arrêtés par les différents orga-
nismes du CDES et s'inscrivent dans les
études actuellement en cours ; ainsi les
stagiaires prennent une part active aux
réflexions menées à l'École Militaire. Le
cycle de formation en vue de l'obtention
du Brevet Technique d'Etudes Mili-
taires Générales organisé et encadré par
le CSEM permet aux officiers stagiaires,
outre les avantages liés à la détention
d'un brevet de l'enseignement militaire
supérieur du second degré, d'acquérir
une vue globale et actualisée sur l'en-
semble des organismes de défense.
Cette formation contribue à satisfaire

les besoins de notre armée en officiers
brevetés, certes plus anciens que leurs
camarades de la voie concours mais dont
l'expérience, la qualité des services ren-
dus et l'expertise acquise au fil des ans
en font des éléments déterminants pour
le bon fonctionnement de nos forma-
tions et états-majors.

VALEUR ET ARMÉE

*PAR LE COMMISSAIRE COMMANDANT CHEVALIER
(112^{ème} PROMOTION DU CSEM)*



Poser et tenter d'articuler un questionnement sur les valeurs et interroger ainsi les fonctionnements au cœur même d'une institution sociale, en l'occurrence l'armée, c'est inévitablement parcourir un champ de savoir et de pratiques humaines à l'échelle de la société. En effet, ce qui distingue le monde naturel de l'homme, c'est que celui-ci ne vit pas au milieu des faits et des choses, mais des actes et des règles, c'est à dire plus précisément, qu'étant l'être qui interroge l'être, l'homme confère à la contingence de l'être, la nécessité du sens et de la raison.

nomènes) et la détermination de ce qui doit être du fait de la liberté, faisant ainsi surgir au cœur du monde les valeurs.

Ainsi, l'homme est-il celui qui ne peut découvrir sans ordonner, connaître sans réglementer ; "j'oppose aux réalités existantes une volonté de transformer ce qui est au nom de ce qui doit être." C'est sans doute la raison pour laquelle dans le monde grec et en particulier dans l'Europe occidentale qui en reçut l'héritage culturel, l'organisation des cités s'imposa dans le temps même où les hommes interrogeaient nature et univers.

La valeur apparaît ainsi non comme l'expression d'une préférence subjective mais comme présente à tous les membres d'une même civilisation. Nous n'arrivons jamais vierge dans le monde ; nous ne faisons que rencontrer des valeurs déjà existantes. Quelles sont ces valeurs ? LAVELLE a proposé une clas-

sification de ces valeurs : valeurs économiques, affectives, intellectuelles, esthétiques et morales.

Pour Hélié de SAINT-MARC, engagé dans la résistance dès l'âge de 19 ans, enfermé à Buchenwald, officier de la Légion étrangère en Indochine puis en Algérie, les valeurs que "nous les militaires admirons" sont "la fidélité, le courage, l'abnégation, l'humilité, la générosité et la fraternité... l'amour de la patrie ..." ¹

Ces valeurs appartiennent toutes à la catégorie "morale", la plus noble, mais ne sont pas l'apanage du monde militaire ; prétendre le contraire serait une hérésie. L'emploi volontaire du verbe "admirer" confirme que les valeurs, quelles qu'elles soient, reconnues ou non par le monde militaire, viennent de l'Autre ; c'est ainsi que l'armée se confronte à la société, au peuple, au demos. Max WEBER écrit "il n'est pas de capacités humaines qui n'aient été attribuées à la société".

C'est la rencontre préalable de l'Autre qui confère à une institution sa

richesse, son existence même. Là est la source de toute valeur. Ainsi, au cœur même du projet existentiel du sujet, il y aurait déjà la parole et la présence de l'Autre. L'armée est d'autant plus crédible, plus efficiente, qu'elle accepte le symbolique, domaine des valeurs reconnues par la société. En termes hégéliens, toute communauté, toute institution, doit symboliser le réel comme réaliser le symbolique. Le soldat puis l'homme politique Napoléon BONAPARTE a rendu publique la "valeur" avec l'élaboration du "Code civil".

Cependant, l'institution militaire, en tant qu'organisme "institué par la société", a des devoirs, déposés entre ses mains par le politique, qui génèrent des spécificités. Le respect des valeurs citées plus haut est un de ces devoirs.

Le militaire ne peut pas appartenir à une armée de la nation, vivre en communion avec tous les citoyens qui sont les vrais propriétaires de l'armée, s'il se détourne de ses devoirs. C'est à cette condition que le militaire remplira sa mission jusqu'à la mort, qu'il sera "l'homme qui sacrifie et se sacrifie"

selon la définition de Charles BAUDELAIRE. Citoyen, grand serviteur de l'Etat, le soldat détient en effet la capacité "d'infliger la destruction et la mort au risque de sa vie, dans le respect des lois de la République, du droit international et des usages de la guerre." ²

La guerre constitue pour les militaires une épreuve de vérité. Là est la spécificité du soldat. Cependant, au nom de valeurs émergentes, une nouvelle variable doit aujourd'hui être prise en compte et devient même une "exigence" selon le terme de Philippe MASSON ³. Cette variable est celle du "zéro mort". Nos sociétés ne veulent plus perdre mille hommes par jour comme ce fut le cas dans l'armée française au cours de la Première Guerre mondiale. L'émotion soulevée dans l'opinion publique par les 56 morts français en Bosnie est à cet égard significative. Hier, nous défendions un territoire, aujourd'hui nous défendons des populations. C'est la volonté commune.

Le nouveau mandat de la Défense répondant à cette exigence a été défini par le Président de la République, chef

des armées. Il s'agit d'être capable d'intervenir partout à travers le monde, dans un cadre multinational, sous l'égide de l'ONU ou d'autres organismes internationaux, pour mener des opérations d'assistance, de maintien ou de rétablissement de la paix dans le respect des principes démocratiques, en évitant au maximum les conflits, afin de faciliter le retour à une vie normale pour les populations locales. Avec le développement des opérations civilo-militaires, les aspects humains, juridiques, économiques, sociaux sont placés en tête des préoccupations des intervenants bien qu'ils conservent des moyens de coercition adaptés à la guerre "classique".

L'armée est à l'écoute de la cité ; elle a intégré dans son raisonnement et ses études actuelles cette nouvelle "exigence" tout en conservant son rapport particulier à la mort.

Etre l'armée, professionnelle ou non, de la nation tout en respectant des valeurs qui seraient en opposition avec celles de notre société démocratique n'est donc pas concevable. Il est normal que le passage à une armée de métier

dans un pays profondément marqué par la conscription soulève des interrogations mais quelques actions isolées et malheureuses dans un lycée militaire (les dérapages du bizutage ne sont pas circonscrits à ce milieu) ou certaines paroles prononcées par de jeunes élèves officiers inexpérimentés et irresponsables, au sens premier du terme, dans l'enthousiasme de leurs vingt ans ne doivent pas être à l'origine d'un faux procès sur les prétendues "tentations extrémistes" ⁴ des militaires. De tout temps, l'armée a suscité des réactions controversées, liées en grande partie à la conjoncture politique et économique. Raoul GIRARDET rappelle "qu'entre 1840 et 1860, autour de l'idée militaire, c'est une mystique nouvelle que l'on voit naître.... Ce soldat en qui, si souvent, les milieux conservateurs ne voyaient encore que l'héritier redouté des traditions jacobines, c'est sur lui désormais qu'il fallait paradoxalement compter pour la défense du régime établi et le maintien de l'ordre social" ⁵.

L'évolution des rapports entre armée et société est constante et a aujourd'hui atteint un point de non-re-

tour. L'imbrication est telle qu'il serait vain de vouloir séparer voire opposer deux entités qui ne sont pas de même niveau, l'une tenant ses valeurs par l'autre et pour l'autre. L'armée doit être au service de la société et y être totalement intégrée. De nombreux exemples confirment cette volonté.

Chaque année, des officiers, des sous-officiers poursuivent leurs études en université et sont directement associés à la vie de la cité et à son évolution ; rappelons aussi que le directeur des études aux écoles de Coëtquidan est un universitaire. On assiste au développement des rapports entre les établissements militaires et leur environnement civil. Des journées de rencontre avec les élus et les chefs d'entreprise locaux sont régulièrement organisées et des études sont menées, en liaison avec des universitaires, sur l'impact économique, humanitaire et social des militaires sur les régions. Dans chaque régiment, il existe dès à présent un bureau de reconversion travaillant en étroite collaboration avec les divers organismes du Ministère du travail afin de prendre en compte l'aspect "carrière courte" des engagés.

Un autre fait peut également être cité : de plus en plus de femmes ou maris de militaires exercent des professions dans le secteur civil et les contacts entre les deux milieux se font très naturellement. Quant aux femmes au foyer, elles ne sont pas en reste en participant, pour la majorité d'entre elles, aux activités rythmant la vie associative, scolaire et communale. Cette liste d'exemples n'est bien sûr pas exhaustive.

Est-il dès lors raisonnable de prétendre qu'il existe un danger "lié à la professionnalisation des armées, à savoir la dérive qui pourrait naître d'une institution militaire isolée dans ces casernes, inadaptée à la société moderne"? Le problème n'est finalement pas de savoir s'il existe un risque de voir l'armée se retrancher derrière un mur de valeurs reconnues seulement par elle-même ; soutenir que ce risque existe signifierait accepter que les bases démocratiques de notre société puissent être mises en danger.

Nous venons en effet de démontrer que ces valeurs constituaient un des fondements de nos sociétés occidentales. Si

certaines paroles de jeunes élèves officiers peuvent choquer, il n'en demeure pas moins que la réalité démontre que l'armée est vivante, ouverte sur le monde, bien implantée dans son siècle, prête à relever les défis futurs au nom des grandes valeurs défendues par nos démocraties.

Attention cependant à ne pas tomber dans le piège qui consisterait à oublier ses spécificités dans un souci de vouloir toujours mieux s'intégrer à la vie de la cité. La nation ne le comprendrait pas. Les valeurs de la société imposent au militaire des devoirs grâce auxquels il s'épanouit en elle et reste un homme à l'écoute des hommes.

Notes

1. Mémoires, Les champs de braises, Hélie de SAINT-MARC, éditions Perrin, 1995.
2. «L'exercice du métier des armes dans l'Armée de terre : fondements et principes», état-major de l'Armée de terre, 26 novembre 1998.
3. L'Homme en guerre, 1999-2001, Philippe MASSON, éditions du Rocher, 1997.
4. Jacques ISNARD, Le Monde, 27 février 1999.
5. La Société militaire de 1815 à nos jours, Raoul GIRARDET, éditions Perrin, 1998.